



## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-07-16/2024-07-31]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

**Mardi 16 juillet.**

**Face à l'avancée du M23, Jacquemain Shabani appelle la population du Grand nord à maintenir sa confiance en l'armée.** Le ministre de l'Intérieur s'est exprimé le 15 juillet à la fin de sa mission de 48 h dans la ville de Butembo:

« Vous êtes sans ignorer que le président de la République a convoqué le conseil national de défense depuis bientôt une semaine. Les différents responsables qui sont ici en opération ont été aussi rappelés à Kinshasa. Les réunions se poursuivent, et dans un délai assez bref, les conclusions de ces réunions vont faire l'objet de cet espoir que vous attendez en termes d'évaluation, de restructuration et de la mise en place d'une nouvelle stratégie ». Au cours de cette mission d'itinérance sécuritaire, le ministre de l'Intérieur a échangé avec les représentants des différentes couches sociales sur la situation sécuritaire. Ils ont notamment abordé la question de la prise en charge et l'encadrement que devrait apporter le Gouvernement aux combattants locaux, Wazalendo, qui soutiennent les Fardc dans la guerre contre le M23. Des accusations d'extorsions et d'autres formes d'abus sur la population civile sont parfois mises à charge de certains groupes Wazalendo dans les zones qu'ils occupent. En juin dernier, dans le territoire de Masisi, des sources locales parlaient d'arrestations arbitraire et détention d'individus dans des cachots souterrains. Un leader des Wazalendo se fait même passer pour un procureur et signe des mandats d'amener et arrête les gens à son gré, selon les mêmes sources. Les wazalendo sont quelques fois impliqués dans des affrontements contre l'armée nationale.

**Ipas RDC et le Centre ODAS s'engagent à promouvoir l'avortement sécurisé en RDC.** Le 15 juillet, le Centre ODAS et Ipas RDC ont organisé une session d'échanges pour explorer les opportunités de collaboration en vue de promouvoir l'avortement sécurisé en RDC. Cette session a permis aux deux organisations de se familiariser avec les travaux respectifs qu'elles mènent dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive. Lors de ces échanges, les participants ont également exploré les moyens de capitaliser les actions déjà menées par les deux organisations et d'identifier de nouvelles possibilités de collaboration pour faire progresser le changement au niveau local. Cette session intervient dans le cadre d'une mission initiée par le centre ODAS du 15 au 19 juillet 2024 en RDC dans le but de construire un mouvement régional fort en faveur des droits et de l'accès à l'avortement sécurisé et de poser les jalons d'une stratégie pertinente pour son déploiement en RDC. La mission est également l'occasion de renforcer les partenariats et les connexions stratégiques du centre ODAS en RDC. **(Actualité.CD)**

**Ituri : plus de 10 villages récupérés des mains des miliciens en une année (Fardc).** La coordination des opérations militaires Monusco-Fardc a réduit les atrocités des groupes armés dans cette province. Les dialogues communautaires appuyés par la Monusco ont également abouti à la signature de deux actes d'engagement pour la

cessation définitive des hostilités par les groupes armés. Pour sa part, le porte-parole de l'armée en Ituri, a précisé que la récupération de plusieurs localités a permis aux nombreux déplacés d'y retourner.

**Kinshasa : près de 50 apprenants en master d'écologie présentent leurs projets de recherche des maladies infectieuses,** à l'Institut national de recherche biomédicale (INRB), à Kinshasa. A l'initiative de l'Institut One Health pour l'Afrique (INOHA), ces journées scientifiques connaissent la participation de grands chercheurs congolais et étrangers. Ces derniers sont en train d'aider ces récipiendaires à bien canaliser leurs projets pour des résultats escomptés qui seront soumis à un jury. Le Directeur de l'INOHA a salué le lancement de ce projet 10 ans avant l'adoption du système Licence, Master et Doctorat (LMD). Il s'est dit par ailleurs satisfait de voir ce projet porter des fruits, en répondant aux problématiques de la société avec ses travaux de recherches pragmatiques.

**RDC : Le ministre Teddy Lwamba rencontre les agents du ministère des Ressources Hydrauliques.** Le ministre des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité, a été accueilli pour la première fois par les agents et cadres de son ministère, le 16 juillet 2024. Lors de cette cérémonie, il a souligné l'importance de l'homme dans le développement institutionnel. "Je reste convaincu, aujourd'hui que l'homme est au centre de l'activité. L'homme est au centre du développement institutionnel. Et cet homme doit être traité avec une dignité humaine," a-t-il déclaré. Il a également mentionné les efforts en cours pour fournir à l'administration des moyens de transport adéquats. La cérémonie s'est conclue par une remise symbolique de nouveaux mobiliers de bureau et des clés de quatre véhicules 4x4, destinés à faciliter la mobilité des agents du ministère. (L'Interview.CD)

**UDPS : l'ASADHO craint que la lutte interne ait un impact négatif sur la gouvernance du pays.** Le parti présidentiel, l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) est depuis quelque temps secoué par des guerres intestines. Pour le coordonnateur de l'association africaine pour les droits de l'homme (Asadho) « la lutte au sein de l'UDPS n'est pas une lutte pour l'amélioration de la gouvernance du parti ou du pays, mais une lutte de " tu as trop mangé, laisse nous la place qu'on mange aussi". Quelle que soit la solution qui sera trouvée, le parti en sortira affaibli. Ce qui impactera négativement aussi la gouvernance du pays. Ceci est un indicateur de ce qui se passera dans ce parti à la fin de ce dernier mandat du président Tshisekedi ». Depuis plus d'une semaine, les violons ne s'accordent plus entre Augustin Kabuya, secrétaire général de l'UDPS, et certains cadres du parti présidentiel. Plus de 30 secrétaires nationaux, des jeunes ainsi que quelques fédérations ont, tour à tour, désavoué le chef de la majorité parlementaire, qu'ils accusent de plusieurs griefs, notamment le manque de vision, le clientélisme, la gestion solitaire et personnalisée du parti, immoralité, incivisme ainsi que l'incompétence. Samedi 13 juillet, Eteni Longondo, ex-ministre de la santé, et Gecko Beya, un membre influent de l'UDPS, avaient battu le pavé pour exiger le départ d'Augustin Kabuya. Accompagnés d'une marée humaine composée des parlementaires debouts très en colère, des opposants au sein de la majorité au pouvoir avaient pris d'assaut la devanture du quartier général cette emblématique formation politique, brandissant un cadenas, message envoyé à Kabuya de ne plus franchir le portillon de la 10ème rue. Néanmoins, l'élu de Mont-Amba peut compter jusqu'alors sur l'exécutif du parti, sur la fédération de Lubumbashi ainsi que sur une frange des jeunes, qui lui ont réitéré leur confiance, lui demandant en même temps de remplacer ses frondeurs qui, à travers leur acte, se sont auto exclus. (Actualité.CD)

**Kwilu : 68 femmes décédées à la suite des complications liées à la grossesse et à l'accouchement en 6 mois.** L'assistant technique du programme national de la santé de reproduction dans cette province, déplore ces décès alors que la prise en charge de la grossesse et l'accouchement sont désormais gratuite dans cette province. Il invite les femmes à fréquenter le service de consultation prénatale ou de la maternité à temps.

**Mercredi 17 juillet.**

**RDC : 3 ONG nationales appellent à la vigilance de la population sur l'exécution du contrat SICOMINES.** Les ONG LICOCO, ODEP et ASADHO s'érigent en défenseurs et surveillants du contrat SICOMINES (la Sino-Congolaise des Mines) pour le bien-être des Congolais. D'un montant de 324 millions USD par an, le 5<sup>ème</sup> avenant dudit contrat concerne la construction des infrastructures notamment routières en RDC. A cet effet, les trois organisations de la société civile ont, au cours d'une conférence débat ce 16 juillet, sensibilisé des étudiants, des jeunes et d'autres ONG pour le suivi et le contrôle citoyen de cet avenant. Selon le président de l'ASADHO, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme, il y a plusieurs défis sur lesquels la population doit veiller pour l'exécution correcte du contrat, entre autres la transparence dans l'utilisation des fonds, la qualité des routes, la participation des ONG et des communautés impactées, le respect des normes dans la construction des infrastructures, etc...Mais pour qu'il y ait changement dans le cadre du nouveau contrat « il est important que le Gouvernement de la RDC associe la société civile, les communautés à la mise en œuvre de toutes ces infrastructures ».

**Beni : des jeunes réfléchissent sur le cadre légal d'organisation des manifestations publiques, du 16 au 17 juillet.** A l'initiative du Conseil urbain de la jeunesse en collaboration avec le Parlement des jeunes de Beni, cette activité est placée sous le thème : « Organiser des manifestations sans casse, ni contraindre les droits des autres ». Ces jeunes des mouvements et groupes de pression, des associations de conducteurs de motos, des universités et écoles veulent, à travers cet échange, établir une meilleure coordination de leurs actions dans le respect des lois de la République. Cette activité veut faire en sorte que les manifestations des jeunes soient organisées sans dérapage. Ces jeunes disent en outre être motivés par le souci de l'unité et de proposer des solutions concertées et orientées vers des cibles pour ne pas disperser leurs forces dans l'avenir.

**Arrivée de l'Unité d'aviation pakistanaise de la Monusco à Beni.** Les premiers éléments militaires de l'Unité d'aviation pakistanaise de la Monusco sont arrivés mardi 16 juillet à Beni au Nord-Kivu. Ces casques bleus proviennent de Bukavu, où la mission onusienne a cessé ses activités depuis le 30 juin dernier. Cette unité d'aviation pakistanaise qui détient des hélicoptères qui peuvent voler sur une distance de 500 km, appuie les opérations de la Monusco pour le transport de troupes, y compris celles des Fardc, également les opérations d'évacuation des malades et des blessés, mais intervient aussi dans les opérations de recherche et de sauvetage et sera désormais basée à Beni.

**Le Gouvernement appelé à faire de la justice transitionnelle l'une de ses priorités.** Le coordonnateur de l'ASBL Initiative congolaise pour la justice et la paix (ICJP) a fait cette requête en marge de la journée mondiale de la justice pénale internationale, célébrée le 17 juillet de chaque année. « Nous rappelons qu'il y a des recommandations formulées par le rapport Mapping et qui viennent d'être complétées par les recommandations du rapport de l'ICJP pour demander que la justice pénale soit une priorité dans le programme du Gouvernement ». Basé à Bukavu, l'ASBL ICJP a également demandé à la communauté internationale d'établir la Cour pénale internationale pour la RDC, en publiant le rapport et les annexes du rapport Mapping. « Nous pensons qu'en le faisant ça sera une promotion, une consolidation de la sanction à l'égard des auteurs des crimes graves qui ont été constatés en RDC ». Il a indiqué que la nature des crimes rapportés est diverse : meurtres, travaux forcés, tortures, violences sexuelles, pillages, destruction des propriétés et autres actes inhumains.

**Biens saisis et confisqués : Constant Mutamba lance un ultimatum de 72 heures aux banques et services concernés.** La Banque centrale du Congo (BCC), les banques commerciales et tous les services publics concernés, dont la DGDA et l'ex-ONATRA, ont 72 heures pour communiquer à la commission de gestion des biens saisis et confisqués, l'état de tous les biens et sommes d'argent saisis ou confisqués et qui se trouvent sous leur garde. C'est ce qu'indique un communiqué, signé le 17 juillet par le ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux. Les Officiers de police judiciaire (OPJ) et les officiers du ministère public ne transmettent pas les objets saisis et les procès-verbaux y relatifs à la commission de gestion des biens saisis et confisqués, selon le communiqué. Ainsi, Constant Mutamba enjoint tous ces officiers de police judiciaire et les magistrats du parquet de se conformer à la loi, pour contribuer à la lutte contre les détournements et le blanchiment des capitaux.

**Ouverture d'une enquête au Sénat pour soupçons de détournement des fonds.** Cette enquête vise à fixer l'opinion sur ce dossier et lutter contre la criminalité financière au sein des institutions publiques. Le ministre de la Justice a déclaré. « Il y avait des bruits qui couraient sur le détournement des fonds par le bureau sortant du sénat. Il était donc question pour nous d'assurer et rassurer le bureau provisoire des termes de l'enquête judiciaire que nous avons diligentée pour que le peuple congolais soit éclairé sur la photo qui a circulé et où nous avons vu des anciens sénateurs avec des briques d'argent sur la table. Plus rien ne sera comme avant et c'est à l'issue des enquêtes, qui sont jusque-là inquisitoires, que nous fixerons l'opinion sur les mesures urgentes et coercitives qui seront prises». Dans une lettre signée le 1<sup>er</sup> juillet, Tanguma Tomongonde Mossai, sénateur honoraire et président intérimaire du bureau sortant, avait saisi l'inspecteur général des finances au sujet de 8.092.000.000 FC, soit 3 millions USD détournés, selon lui, par le bureau provisoire du Sénat.

**Jeudi 18 juillet.**

**Est de la RDC: Washington annonce une prolongation de la trêve partiellement respectée jusqu'ici.** En RDC, la trêve annoncée il y a deux semaines par les États-Unis est prolongée de 15 jours, a annoncé mercredi le Département d'Etat américain. Il s'agit d'une trêve humanitaire dans la province du Nord-Kivu entre l'armée congolaise, appuyée par des milices locales et les rebelles du M23, soutenus par le Rwanda. Mercredi soir, Washington a salué cette prolongation et a appelé tous les acteurs à respecter cette trêve qui a pour but de permettre le retour des déplacés chez eux et une reprise de l'aide humanitaire. **Le secrétaire d'Etat Antony Blinken directement engagé dans les négociations.** Pourtant, il y a dix jours, la diplomate américaine, représentante permanente adjointe par intérim aux Nations unies, a affirmé que les interventions militaires du Rwanda avaient dépassé le simple soutien aux opérations du M23. Pour elle, ces interventions sont devenues, une implication

directe et décisive, rappelle notre correspondant à Kinshasa, Patient Ligodi. Selon elle, les troupes rwandaises, estimées à plus de 4 000 hommes sur le sol congolais, ont commis des attaques ayant causé des pertes civiles. Malgré cette position, Washington a maintenu ses accès aux hautes sphères du pouvoir de Kigali, permettant notamment de proposer cette nouvelle trêve et d'activer d'autres leviers diplomatiques. En plus de la diplomatie civile et militaire ainsi que l'implication des services de renseignement, le secrétaire d'État Antony Blinken est directement engagé. Pour cette mission, il s'appuie particulièrement sur João Lourenço, le président angolais. Il y a quatre jours, les deux hommes ont de nouveau échangé sur la crise entre Kinshasa et Kigali. L'administration américaine privilégie une approche négociée et souhaite limiter le recours à la réponse militaire, d'où sa position favorable à un soutien limité de l'ONU à la force régionale de la SADC déployée dans l'Est de la RDC. (RFI)

**Face à une délégation du Congrès américain : Vital Kamerhe insiste sur le retrait des soldats rwandais et ougandais.** Le président de l'Assemblée nationale, a échangé, le 17 juillet à Kinshasa, avec une délégation du Congrès américain, venue s'enquérir de la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC. Au cours de ce tête-à-tête, Vital Kamerhe a brossé les grands défis que connaît actuellement la RDC, notamment sur les plans économique, social et surtout sécuritaire. Il a fermement réitéré la position de la RDC sur la guerre d'agression dont elle est victime. Pour lui, la pacification de l'Est de la RDC passe par le retrait des militaires rwandais et ougandais du sol congolais. M. Kamerhe a donc sollicité l'implication des États-Unis afin d'amener le Conseil de sécurité des Nations-Unis à sanctionner le Rwanda et l'Ouganda, indexés par plusieurs rapports sur la guerre en RDC.

**Kwango : la société civile dénonce la multiplicité des barrières de contrôle sur la RN1,** dans son tronçon compris entre les villes de Kenge et Kinshasa. Ces barrières constituent un facteur de tracasserie dont sont victimes les usagers de cette route. A chaque passage, toutes les personnes à bord des bus de transport en commun ou de véhicule des particuliers, sont obligées de descendre pour des fouilles systématiques par des agents commis à ces dix-sept points de contrôle et sont sommés de payer 1000 FC. Les activistes de la société civile ont dénoncé cela lors de la visite à Kenge du ministre de la Défense nationale.

**Kindu : l'ONG Haki za Binadamu saisi le Gouvernement à propos de la spoliation des biens de l'État,** notamment des maisons, des immeubles et des terrains des entreprises publiques de l'État. Ces biens sont d'une manière frauduleuse, désaffectés et vendus au mépris des règles et procédures légales, affirme cette organisation de défense des droits de l'homme. Dans une correspondance adressée au Gouvernement, les responsables de cette ONG lui demandent de diligenter des enquêtes afin dénicher les auteurs de cette spoliation des biens publics, parmi lesquels se trouveraient des acteurs politiques et des autorités militaires. Les responsables de cette ONG estiment que dépouiller l'Etat de son patrimoine, c'est le dépouiller de son autorité, ce qui contraste avec l'État de droit.

**Guerre dans l'Est de la RDC : les USA prolongent de 15 jours la trêve humanitaire.** Cette trêve est une nouvelle opportunité pour la paix, précise Washington dans ce communiqué. La première trêve décrétée en début du mois de juillet doit prendre fin ce vendredi 19 juillet à minuit. Au regard de cette nouvelle prolongation, elle prendra donc fin le 3 août prochain. Alors que sur le terrain, cette trêve n'est pas respectée. Cette nouvelle trêve intervient alors que des combats sont signalés entre des groupes armés locaux et les rebelles du M23. Ce qui n'a pas permis aux organisations humanitaires d'accéder facilement aux zones où se trouvent des dizaines de milliers de déplacés et des retournés dans le territoire de Lubero, afin de leur apporter une assistance.

**Beni : 10 personnes tuées dans une double attaque des ADF à Beni-Mbau.** « Les ADF Nalu ont tué dans la matinée du 17 juillet sept personnes. Ils ont incendié deux motos et deux maisons à Kazaroho, village situé à deux km de Mamove dans le secteur de Beni-Mbau. Vers 13h dans la même journée, ils ont tué d'autres personnes à Moliso, dans la même localité de Mamove ». Plusieurs autres personnes ont été enlevées par ces rebelles des ADF. Trois autres personnes ont été tuées la nuit de lundi à mardi par ces mêmes rebelles des ADF, près de Mamove.

**Nouvelle trêve humanitaire : un notable de Lubero plaide pour l'ouverture d'un couloir à Rutshuru.** Ce notable et d'autres acteurs locaux déplorent le fait qu'aucune action humanitaire concrète n'a été menée durant les deux semaines de la première trêve qui prend fin ce 19 juillet à minuit, parce que les humanitaires craignent la présence des rebelles du M23, encore très actifs dans cette zone. Il plaide pour l'ouverture d'un couloir humanitaire afin de permettre aux ONG d'assister ces familles vulnérables, en toute sécurité. Du côté de Rutshuru, près de 80% des populations de la partie nord de Bwito sont déjà retournés dans leurs villages occupés par les rebelles du M23. Ce retour, qui nécessite un accompagnement humanitaire.

**Vendredi 19 juillet.**

**UDPS : des frondeurs destituent leur secrétaire général, Augustin Kabuya.** Ces frondeurs parmi lesquels l'on compte le porte-parole du parti, le président du groupe Forces du progrès et des leaders des jeunes, mais aussi 33

secrétaires nationaux, accusent Augustin Kabuya d'abus, de corruption, de gestion solitaire et personnalisée du parti ou encore de clientélisme. Des sorties médiatiques inopportunes, hasardeuses et non concertées l'absence de vision figurent aussi parmi les griefs mis à charge d'Augustin Kabuya. L'ancien ministre de la Santé, Eteni Longondo, mène la fronde contre le secrétaire général du parti présidentiel. « J'ai encore la signature et je peux révoquer les fauteurs des troubles. J'en appelle à la non-violence et à l'unité », a déclaré, le 18 juillet au soir, Augustin Kabuya, secrétaire général de l'UDPS, parti présidentiel.

**Nyirangongo : SOS de l'ONG ACADEPA en faveur des déplacés de Munigi.** Selon l'ONG Action d'animation pour le développement des paysans (ACADEPA) : « Plus de 30% de déplacés ne sont pas pris en charge par le Gouvernement sur le plan d'habit, eau, alimentation, médicaments et autres. Les enfants ne sont pas encadrés dans les sites qui n'ont pas de douches, ni de toilettes. Depuis leur arrivée, les déplacés de Munigi n'ont bénéficié d'aucune assistance, ni d'aide humanitaire des vivres et non vivres ».

**Bunia : Près de 150 enfants sensibilisés à la réinsertion familiale et sociale.** L'organisation « Sauvons les enfants vulnérables de la RDC » a lancé cette campagne de sensibilisation le 18 juillet à Bunia (Ituri). Cette initiative cible tous les enfants en errance dans la ville afin de les préserver contre la délinquance et de leur offrir un avenir meilleur. Ces enfants dont l'âge varie entre 5 et 16 ans, viennent des zones touchées par les atrocités des groupes armés. Certains sont orphelins et d'autres se sont séparés de leurs parents fuyant la guerre. Après la campagne de sensibilisation, 40 enfants ont résolu d'intégrer les centres où ils sont pris en charge et bénéficient d'une formation professionnelle. Plus d'un millier d'enfants traînent dans les rues à Bunia. Certains se livrent à la consommation de drogues, et d'autres ont choisi le banditisme pour survivre.

**4 000 agents non-payés sur les 11 000 que compte le commerce extérieur.** Le ministre du Commerce extérieur, Julien Paluku a fait ce constat à l'issue d'un échange avec les 12 directeurs et le secrétaire général de son ministère, à Kinshasa. Il a également affirmé avoir épinglé le manque de charroi automobile et l'insuffisance de locaux pour le personnel. A travers cette visite, le ministre dit vouloir s'imprégner des défis auxquels le Gouvernement va s'attaquer pour faire du secteur du commerce extérieur le levier de la croissance économique de la RDC.

**Le taux de desserte en eau potable s'élève à 34%, celui de l'électricité à 19% en 2024 (Ministère des Ressources hydrauliques).** Le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère des Ressources hydrauliques et de l'électricité, s'engage à doubler ces taux en cinq ans. Le ministre des Ressources hydrauliques et de l'électricité a expliqué : « Aujourd'hui, nous avons une balance déficitaire d'électricité, mais nous devons avoir une stratégie agressive. Par exemple si l'on doit considérer le fait que nous avons un déficit pratiquement de 2 500 MGW programmés, nous avons introduit auprès du conseil des ministres, un plan de 9 sites prioritaires que nous pouvons développer et nous donner dans un premier temps 2 500 MGW, parce qu'il faut comprendre le fait qu'aujourd'hui, le secteur de l'électricité appuie l'économie ». Par ailleurs, le ministre a souligné l'importance d'« autonomiser les sites prioritaires », car le secteur de l'eau dépend généralement de l'électricité. « Il est crucial que nous ne souffrions pas d'interruptions d'électricité, par exemple pour une usine de traitement d'eau », a-t-il ajouté.

**Kinshasa convoque l'ambassadeur ougandais après le rapport des experts de l'ONU pointant des liens avec le M23.** Le chargé d'affaires de l'Ouganda en RDC, Matata Twaha, a été convoqué ce vendredi par la vice-ministre congolaise des Affaires étrangères. Cette rencontre fait suite à un rapport des Nations unies accusant son pays de soutenir les rebelles du M23. M. Twaha a fermement réfuté ces accusations, dénonçant une manœuvre maladroite de l'ONU susceptible de refroidir des liens diplomatiques jusque-là cordiaux. Concernant le rapport des experts onusiens, il a déclaré que son pays attend la communication officielle de l'ONU avant de réagir de manière formelle. Il a exprimé le souhait que ce rapport soit d'abord partagé avec l'Ouganda, afin que ses réponses puissent également être intégrées.

**Ituri : 7 militaires des FARDC arrêtés pour vol de cacao et tracasseries à Irumu.** De plus, ils auraient érigé des barrières illégales pour extorquer la population sur les routes de desserte agricole. Ces arrestations font suite à une dénonciation par des agents d'une société de gardiennage, qui ont surpris les militaires en flagrant délit dans la nuit du mardi au mercredi. Le porte-parole de l'armée en Ituri a déclaré que des enquêtes sont en cours pour identifier et traduire en justice les véritables auteurs de ces infractions.

**Samedi 20 juillet.**

**Les autorités provinciales annoncent la suspension des activités minières au Sud-Kivu,** pour « remettre de l'ordre » dans le secteur. Lundi 22 juillet, l'ensemble des sites d'exploitation devront être inactifs. C'est une suspension totale des activités de tous les sites de cette province riche en or, cassitérite, coltan et autres matières premières qui sont concernés. Ces minerais sont exploités principalement de manière artisanale par des sociétés de

droit congolais, mais à capitaux étrangers, notamment chinois. Ainsi, ces sociétés avaient 72 h pour se retirer, ce qui veut dire que lundi prochain, l'ensemble des sites d'exploitation devront donc être inactifs, ordre du nouveau gouverneur de la province. Avec cette décision, le nouveau gouverneur suit les recommandations de la société civile et de l'assemblée provinciale qui a enquêté sur la gestion de ce secteur entre 2019 et juin 2024. Le président de la société civile du territoire de Mwenga a, à plusieurs reprises, alerté sur ces dossiers : « À notre avis, ceux qui sont les plus visés, ce sont les sociétés minières chinoises qui s'installent au Sud-Kivu sans respect de l'impact environnemental et de la traçabilité des minerais. L'attente de la population, c'est que les minerais produits localement profitent à la population locale ». Le but, c'est de remettre de l'ordre dans ce secteur pour assurer la traçabilité de ces minerais et préserver les vies humaines, affirme ainsi le gouverneur. Mais pour certains représentants des sociétés minières qui ont requis l'anonymat, cette mesure est un prétexte pour chaque nouveau gouverneur du Sud-Kivu de se faire de l'argent. Les autorités donnent donc rendez-vous aux sociétés d'exploitation le 30 juillet prochain pour une première réunion. (RFI)

**Sud-Kivu : lancement des activités d'éveil entrepreneurial**, s'est tenue le 18 juillet à Bukavu. Cette activité a pour objectif d'encourager la vocation entrepreneuriale parmi la population, de créer un cadre d'échange d'expériences et d'opportunités pour les entrepreneurs, ainsi que de mobiliser des financements et de promouvoir la production et la consommation locales. Cette rencontre a permis aux agri-preneurs de présenter les défis qu'ils rencontrent. « Notamment les tracasseries, la dégradation des routes pour faire arriver les matières premières ici afin de subir la transformation, le manque de financement... »

**Procès coup d'Etat manqué : le ministère public mis en difficulté par la défense et le tribunal militaire.** En effet, Mbemba Ndonga Mado, grande sœur du prévenu Kindombe, est accusée d'association de malfaiteurs. Le ministère public s'appuie sur des constatations directes pour justifier cette accusation. Selon l'accusation, Mme Mbemba, employée comme nettoyeuse au Palais de la Nation, aurait été l'informatrice de feu Christian Malanga, chef de la bande qui avait opéré une incursion au Palais de la Nation. En s'enquérant de la détention de son frère à la DEMIAP après le coup d'État manqué du 19 mai, elle s'est retrouvée accusée. L'avocat de la défense, Me Charles Kusesuka, a vivement critiqué les méthodes du ministère public, qualifiant ses raisonnements d'analogiques et dépassés. Il a déclaré : « Le ministère public n'apporte aucune preuve dans tout ce procès. Il se base sur des raisonnements analogiques et des déductions compliquées qui n'existent pas en droit pénal. »

**Beni : au moins 37 personnes tuées au cours d'une série de nouvelles attaques des ADF (société civile).** Ces attaques répétées des rebelles des ADF ont été perpétrées dans plusieurs villages de la localité de Babila-Bakaiko, dans le groupement de Batangi-Mbau, depuis trois jours. Selon le président de la société civile locale, plusieurs alertes avaient été lancées concernant la présence de ces rebelles dans la région, mais elles n'ont pas été prises en compte par les autorités militaires. D'après lui, en seulement trois jours, 37 personnes ont été tuées. Il précise que ce bilan reste provisoire, car de nombreuses personnes ont été enlevées par les assaillants et ne répondent toujours pas à l'appel jusqu'à ce samedi 20 juillet matin. « Nous appelons les autorités militaires à lancer des opérations dans le secteur de Beni-Mbau, Nous sollicitons des opérations conjointes FARDC-UPDF ».

**Les résultats de l'examen d'Etat session 2024 seront publiés le 24 juillet.** L'inspecteur général à l'Éducation nationale a précisé : « Les opérations de correction et de contrôle des documents se poursuivent normalement. Nous respecterons le chronogramme annoncé, qui prévoit la publication des résultats entre le 20 juillet et le 20 août. Toutes les malles, y compris celles provenant des zones difficiles ou en conflit, sont déjà arrivées à Kinshasa ». Le jury se réunira le 24 juillet, jour auquel les résultats seront publiés. L'inspecteur général a également appelé à la collaboration de tous pour garantir la fiabilité et la crédibilité du processus.

**Nord-Kivu : plaidoyer pour l'administration des soins médicaux primaires dans les camps des déplacés.** « Nous demandons aux autorités de mettre en place un paquet minimum des soins de santé primaires dans les camps des déplacés. C'est vraiment nécessaire pour permettre un accès rapproché aux soins, parce que quand un déplacé est préoccupé par la recherche de sa nourriture il n'a souvent pas le temps d'aller à l'hôpital. Il faut mettre en place des équipes des relais communautaire pour assister ces populations », a plaidé Didier Buingo, médecin et volontaires de Goma Actif. D'après ce groupe, les déplacés de guerre, déjà très vulnérables, ne reçoivent pas des soins appropriés pour plusieurs raisons. C'est entre autres la distance qui sépare les centres de santé des camps des déplacés. Mais aussi l'insuffisance des moyens alloués à la prise en charge globale de ces personnes. Le Nord Kivu compte actuellement plus de 2 millions des déplacés qui vivent dans la précarité et le manque des soins appropriés.

**Le Gouvernement va renouveler la flotte de Congo Airways avec trois avions de type A320.** « Le ministre des Transports a présenté sommairement le business plan étalé sur une période de 5 ans et qui envisage d'acquérir en location/achat 3 avions de type A320 ce qui aura pour avantage de résoudre la double question relative à la perte du certificat de transport aérien CTA et de l'agrément IATA à la date butoir de 16 septembre 2024.... Le fonds

nécessaire prévu pour permettre à la compagnie nationale de renforcer sa capacité opérationnelle n'ayant pas encore été libéré, Congo Airways n'exploite qu'un seul aéronef en leasing et dont le contrat expire dans les jours qui viennent. Elle court le risque de voir tomber son certificat de transporteur aérien et son agrément IATA si au 16 septembre prochain, elle ne dispose pas d'un appareil opérationnel immatriculé en RDC », a expliqué le porte-parole du gouvernement.

### **Dimanche 21 juillet**

**Ituri : au moins 10 000 personnes sont retournées dans le territoire d'Irumu depuis janvier.** Ce mouvement de retour est dû à l'amélioration de la sécurité dans cette entité et à l'accompagnement du Gouvernement et ses partenaires dans le processus de réinsertion, déclarent les autorités coutumières locales. A leur retour, ces personnes ont trouvé leurs maisons détruites ou incendiées par les groupes armés ou encore endommagées à la suite des intempéries. Selon les autorités coutumières locales, ces retournés vivent dans des conditions très précaires. Face à ces défis, une société minière locale a remis samedi 20 juillet, 1200 tôles aux habitants des villages de Kinga et Kela ainsi que des sacs de ciment pour la construction d'une structure sanitaire, en réponse au cahier de charges de la communauté. Cette entreprise a également réhabilité la route de desserte agricole pour désenclaver le milieu, ce qui permet à la population de construire des abris et relancer les activités agricoles pour leur réinsertion.

**Kongo-Central : des produits agricoles pourrissent dans des dépôts à Luozi à cause de l'enclavement.** L'unique route menant vers Luozi est dans un état de délabrement très avancé. La seule voie de communication reste le fleuve Congo. Mais le bac qui constitue le seul moyen pour la traversée, tombe souvent en panne à cause de sa vétusté. D'une capacité de 35 tonnes, ce bac a été mis en ligne depuis plus de 25 ans. Un notable de Luozi, demande au gouvernement provincial de réhabiliter la route de desserte agricole urgemment afin de faciliter le transport de ces produits vers d'autres provinces et faciliter les échanges économiques.

**Forte augmentation des cas de Monkeypox avec 450 décès signalés.** "Le cumul des cas à ce jour est de 11.166 cas suspects dont 450 décès. La province de l'Équateur est la province la plus touchée. Les actions en cours pour lutter contre cette maladie figurent notamment la prise en charge médicale, le suivi des contacts avec les zones de santé respectives, la promotion de la surveillance à base communautaire et d'autres mesures", rapporte le compte rendu de la réunion du conseil des ministres tenue le 19 juillet. Selon la source citée, il a aussi fait le point sur la situation de la poliomyélite et du choléra tout en formulant des recommandations au gouvernement pour endiguer ces maladies. Le Conseil des ministres a également été édifié sur les préparatifs de l'introduction du vaccin contre le paludisme projetés pour le mois de septembre 2024. (Actualité.CD)

**Beni : des jeunes exigent du Gouvernement une formation militaire accélérée pour « combattre l'ennemi et protéger la République ».** Leur démarche est motivée par leur fibre patriotique, à cause des exactions des ADF, qui exterminent la population civile, sans défense. Ils veulent apprendre comment manier une arme. Après cette formation, ils disent attendre recevoir du Gouvernement des armes afin d'être prêt à faire face à toute éventualité d'attaque. Une vingtaine parmi eux ont été enregistrés par le responsable du recrutement au sein des Fardc à Beni.

**Maniema : le Gouvernement lance une enquête officielle sur les conditions de vie des ménages.** Cette activité menée par le Gouvernement, à la demande de l'Institut national de la statistique (INS), se réalise à travers les 26 provinces de la RDC. L'objectif de cette opération est de produire des données statistiques sur les conditions de vies des ménages. Ces enquêtes vont déterminer notamment les indicateurs statistiques sur la pauvreté en RDC, le pourcentage de chômage au pays, le niveau du pouvoir d'achat de la population, la proportion des Congolais qui ont accès à une eau de qualité, à l'électricité, à un logement descend, aux installations sanitaires bien aménagées, à la scolarisation de base et à l'alphabétisation des adultes. Pour l'instant, les superviseurs de l'INS assurent la formation technique des candidats enquêteurs pendant 21 jours. C'est ces derniers qui vont descendre sur le terrain afin de réaliser cette enquête.

**Au moins 10 000 déplacés sans assistance humanitaire à Lubero-Centre.** Des milliers de déplacés disent vivre un véritable calvaire à Kipese, une agglomération située à 15 km de Lubero-Centre (Nord-Kivu). Ils affirment n'avoir reçu aucune assistance pendant la première trêve humanitaire de deux semaines. La coordination urbaine de la société civile de Beni espère qu'avec la nouvelle prolongation de la trêve humanitaire, les organisations humanitaires auront cette fois-ci accès aux zones des déplacés. Ces déplacés, en majorité des femmes et des enfants, ont fui, il y a deux mois, l'avancée des rebelles du M23 vers la commune rurale de Kanyabayonga.

**RDC : Constant Mutamba interdit l'installation d'associations confessionnelles à moins de 500 mètres les unes des autres.** Le ministre d'État chargé de la justice et garde des sceaux, a pris une batterie de mesures qui vient s'ajouter aux résolutions des travaux de la commission multisectorielle cultes et associations chargées de

l'assainissement, la régulation et la structuration du cadre de fonctionnement des ASBL du 5 juillet 2024. Dans sa circulaire du vendredi 20 juillet, Constant Mutamba interdit l'installation d'une association confessionnelle dans un rayon de 500 mètres par rapport à une autre. Par ailleurs, il a prolongé de 3 mois, soit 90 jours à dater du vendredi 20 juillet, le délai pour obtention d'une personnalité juridique pour les associations sans but lucratif, qui fait d'office tomber caduque le fameux numéro folio 92 (F92). Tout représentant légal, fondateur ou visionnaire, ministre des cultes doit de faire identifier afin d'obtenir un permis d'exercice de culte. Ne peut appartenir à une association confessionnelle, qu'une église, une communauté, un ministère, une assemblée autonome, un centre d'évangélisation, un groupe de prière régulièrement constitué, détenteur d'une personnalité juridique. Toute tenue d'une assemblée générale d'une ASBL est conditionnée par la présence de deux délégués du ministère de la justice. En RDC, il s'observe la prolifération des églises. À Kinshasa par exemple, l'on peut voir jusqu'au-delà de cinq églises sur une seule avenue, causant ainsi la nuisance sonore, qui constitue une infraction que la loi congolaise sanctionne. (Actualité.CD)

### Lundi 22 juillet.

« **Les positions des Fardc sont installées à Mambasa et Irumu pour étouffer les menaces des ADF** ». Le porte-parole des Forces armées de la RDC en Ituri, a affirmé que les Fardc ont déjà installé des positions dans ces territoires afin de "faire barrage à l'ennemi et protéger les civils, et pour étouffer toutes les menaces". Il réagissait ainsi à l'inquiétude des acteurs de la société civile sur la progression des ADF vers leurs milieux. Il demande aux habitants de ces deux territoires de ne pas céder à la peur qui, selon lui, est le mode opératoire des ADF afin de les contraindre à abandonner leurs villages pour piller leurs biens. Cet officier des Fardc encourage plutôt les populations à collaborer avec l'armée pour l'aider à dénicher "les fils égarés qui se déguisent en ADF pour des intérêts égoïstes ainsi que leurs complices au sein de leur communauté". Il affirme, sans en donner des chiffres, que l'armée a déjà capturé plusieurs rebelles ADF qui, selon lui, sont issus des communautés de l'Ituri.

**RDC : le gouvernement Suminwa a ramené les paiements en urgence de 49 à 6% depuis sa prise de pouvoir.** Il a aussi restauré le respect de la chaîne de la dépense, rapporte l'Agence congolaise de presse. « Depuis l'entrée en fonction du Gouvernement Suminwa, des efforts sont faits pour à la fois, du côté du Trésor, limiter l'augmentation soudaine des dépenses et, du côté de la Banque centrale du Congo (BCC), éponger un peu plus les liquidités excédentaires, le Trésor (Ministère des finances) et la BCC coordonnant mieux leurs interventions... Le respect de la chaîne de la dépense publique doit être de stricte rigueur dans l'exécution de la dépense publique. Le paiement par la procédure d'urgence doit se conformer au manuel des procédures et du circuit de la dépense publique », avait insisté la Première ministre dans sa dernière lettre d'orientation de la politique budgétaire 2025.

**Judith Suminwa aux ministres : « Nous devons bannir l'exposition d'un luxe insolent alors que la population a du mal à résoudre les questions essentielles ».** Lors de son exposé sur l'implémentation du Programme d'action du Gouvernement 2024-2028, la cheffe de l'Exécutif a aussi appelé les membres de son équipe à faire montre de bonne moralité. « Chacun sera jugé à l'aune de sa compétence, de ses qualités professionnelles, mais aussi de sa bonne moralité. C'est cela la ligne directrice du Gouvernement de la différence », a-t-elle averti. « Il faut changer la donne. Chaque fois que la population entendra parler des milliards de Francs congolais, ce sera parce que ces ressources auront été utilisées au profit des programmes et projets de développement en vue d'améliorer leur vécu quotidien », a ajouté Mme Suminwa. Elle rappelle qu'un ministre n'est pas au-dessus de la loi, mais plutôt un exemple pour la société. « Pour cela, je demande au ministre de l'Intérieur de mettre strictement en application les textes qui réglementent l'usage des cortèges d'une part et d'autre part, d'instruire la police par rapport à l'obligation pour tous du strict respect du Code de la route y compris pour les officiels ».

**Félix Tshisekedi au gouvernement Suminwa : « Nos concitoyens attendent des résultats tangibles ».** Félix Tshisekedi a ouvert ce dimanche le séminaire gouvernemental placé sous le thème « Sceller le pacte d'engagement citoyen pour la cohésion et la solidarité gouvernementale ». Les assises, qui se dérouleront du 21 au 23 juillet, visent à améliorer l'exécution des tâches des membres du gouvernement. Le gouvernement, dirigé par la Première ministre Judith Suminwa, a prévu un programme ambitieux. Le premier pilier du programme concerne la création d'emplois, avec un objectif de 1,5 million d'emplois par an entre 2024 et 2030, représentant environ 30 % des coûts du Programme quinquennal. Le deuxième pilier se concentre sur la protection du territoire et la sécurisation des personnes et des biens, représentant 20 % des coûts. Le troisième pilier concerne l'aménagement du territoire pour une connectivité maximale, avec 22 % des coûts alloués à ce secteur. "Nos concitoyens attendent des résultats tangibles, des changements concrets dans leur quotidien, et nous devons être à la hauteur de leurs aspirations", a ajouté Félix Tshisekedi. Des évaluations périodiques mesureront la performance de chaque membre du gouvernement par rapport aux résultats attendus. "Chacun sera jugé sur la base des résultats concrets obtenus, en accord avec les objectifs et les actions prioritaires définis dans le Programme d'Actions du Gouvernement", a-t-il

souligné. Des experts de différents domaines ont été mobilisés pour animer ce séminaire de trois jours. (Actualité.CD)

**L’Afrique a aussi « besoin d’être ré-évangélisée »** « Notre continent a toujours faim de Jésus-Christ » dit le cardinal Ambongo Le cardinal Fridolin Ambongo, président du Symposium des conférences épiscopales d’Afrique et de Madagascar (SCEAM), a écrit un message, jeudi 17 juillet 2024, à l’occasion du 55e anniversaire du SCEAM. Il rappelle que l’Église catholique en Afrique participe largement à l’évangélisation du monde actuel. Après des décennies, elle « a pris racine et est maintenant adulte ». Aujourd’hui, elle représente environ 18 % de la population africaine, avec quelque 256 millions de croyants, « et c’est en Afrique que l’Église catholique connaît une forte croissance ». Mais selon lui, certaines régions d’Afrique manquent de prêtres et ont désespérément besoin d’être ré-évangélisées, notamment le nord et le sud du continent. « L’Afrique a faim et soif de Jésus-Christ (...). Notre continent a toujours faim de Jésus-Christ, qui est la seule source de vraie réconciliation ». Le cardinal Ambongo souligne également la nécessité d’aider les personnes déjà baptisées « à atteindre la maturité de la foi, afin qu’elles restent fermes, même en temps de crise, et qu’elles évitent de chercher des solutions soit dans les religions traditionnelles africaines, soit dans les Églises indépendantes ». Selon lui, le travail d’évangélisation ne sera efficace que si la foi chrétienne est profondément enracinée dans le mode de vie des gens, et touche leur vie dans le contexte de leur culture. Enfin, le président du SCEAM appelle l’Église en Afrique, renouvelée par le voyage synodal, « à embrasser la mission évangélisatrice jusqu’à ce qu’elle atteigne toutes sortes de périphéries, avec une nouvelle ardeur, de nouvelles méthodes et des structures renouvelées ». (ZENIT)

**Beni : 9 961 enfants bénéficient des actes de naissance à Baswagha-Madiwe.** Ces enfants âgés de 3 mois à 17 ans ont reçu ces documents, après le prononcé des jugements supplétifs par le tribunal pour enfants de la ville de Beni. Le manque d’information, de sensibilisation et l’insécurité, font que les enfants n’obtiennent pas ce document dans les délais légaux de trois mois prévus par la loi. De son côté, le président du bureau secondaire de l’Etat Civil de Baswagha-Madiwe, a encouragé les parents à enregistrer leurs enfants à l’état-civil dans les délais prévus par la loi :

Cette remise des actes de naissance fait suite à une campagne de sensibilisation menée auprès des parents des localités du groupement Baswagha-Madiwe à l’initiative de l’ONG Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC).

**RDC-Ouganda : une rencontre a-t-elle eu lieu entre les délégués de l’AFC et ceux du gouvernement congolais?** Selon des sources ougandaises, la rencontre s’est tenue à l’Imperial Heights Hotel, dans la ville d’Entebbe, en Ouganda. La délégation de l’Alliance Fleuve Congo, l’AFC, comprenait Yannick Tshisola, René Abandi Munyarugerero de la branche politique, et John Imani Nzenze de la composante armée du mouvement qui compte en son sein aussi le M23. Leur ordre de mission a été signé par Corneille Nangaa, coordonnateur de l’AFC. Du côté de Kinshasa, l’abbé Jean-Bosco Bahala, coordonnateur du programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation, ainsi que d’autres personnalités civiles, étaient présents, selon ces sources. L’échange entre les deux parties s’est déroulé en présence d’au moins deux officiels ougandais. Plusieurs sources rapportent des échanges tendus qui se sont terminés sans résultat. ***Kinshasa nie toute rencontre avec l’AFC.*** Jean-Bosco Bahala a confirmé sa présence à Kampala, mais a nié toute rencontre avec les délégués de l’AFC, expliquant qu’il se trouvait en Ouganda pour un programme de rapatriement des enfants congolais libérés par la rébellion ougandaise de la LRA. « Je n’ai pas rencontré les gens du M23, ma mission étant bien définie dans le cadre du DDR. Des esprits malins ont voulu profiter de ma présence à Kampala pour salir mon image et celle du gouvernement qui n’a jamais entrepris aucune démarche de négociation directe avec les terroristes du M23 », a-t-il dit à RFI. À Kinshasa, le ministre de la Communication et des Médias, Patrick Muyaya, a été formel : « Aucune personne n’a été mandatée par le gouvernement pour une quelconque forme de discussion avec les terroristes en Ouganda. » La présidence de la République partage également la même position. (RFI)

**Mardi 23 juillet.**

**Sud-Kivu : 4 agents du ministère provincial des finances arrêtés pour fraude,** alors qu’ils tentaient de dérober un lot de cinq cents imprimés de valeur, notamment des carnets de quittances. Ces agents étaient déjà sous surveillance pour suspicion de fraude. Ils étaient dans le collimateur de la justice depuis un certain temps. Parmi les personnes arrêtées figure le directeur de cabinet du ministre des finances. Selon la ministre des finances, Dorothee Masirika, la valeur des 500 imprimés qui ont failli être dérobés, est estimée à 20 000 dollars américains.

Révocation de l’abbé Jean-Bosco Bahala du poste de Coordonnateur national du PDDRC-S. Jean-Bosco Bahala avait été nommé à ce poste en octobre dernier. La révocation intervient dans un contexte de polémique autour d’un ordre de mission non authentifié, qui laisse entendre que Jean-Bosco Bahala serait impliqué dans des négociations avec les miliciens du M23, soutenus par le Rwanda et l’Ouganda. Actuellement en Ouganda, il a démenti ces accusations, affirmant qu’il s’y trouve pour discuter de la démobilisation des enfants et des femmes de l’Armée de Résistance du Seigneur (LRA). Il a également présenté une demande d’ordre de mission envoyée à la Présidence de

la République pour justifier son déplacement à Kampala. Cette révocation semble révéler des tensions au sein du PDDRC-S et entre la Coordination et la Présidence de la République. Certaines sources indiquent que des frictions existaient déjà au sein de cette structure, notamment entre les partisans de l'ancien Coordonnateur Tommy Tambwe et la nouvelle administration dirigée par Bahala. La question principale reste de savoir si Jean-Bosco Bahala a pris des initiatives sans l'approbation de la Présidence de la République, dans un contexte où la RDC fait face à des tensions régionales avec le Rwanda et l'Ouganda à travers le M23. (L'Interview.CD)

**La Monusco finance la construction d'un centre de formation pour faciliter la réinsertion à Komanda des ex-combattants et jeunes à risque.** L'objectif est de lutter contre le chômage des jeunes pour la réduction des violences et servir de cadre au programme P-DDRCS du Gouvernement pour la réinsertion sociale des miliciens issus de différents groupes armés. Au total, 150 ex-combattants et jeunes à risques bénéficient de ce projet de réinsertion communautaire. Ce projet contribue donc à lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes. Ils invitent leurs anciens compagnons qui évoluent encore au sein des groupes armés, à adhérer au processus de paix pour le développement de leur milieu.

**Kinshasa : l'étiage du fleuve Congo, une aubaine pour les pêcheurs et les vendeurs des pierres décoratives à Kinsuka.** Cette période de saison sèche entraîne l'étiage du fleuve Congo à Kinshasa et dans certaines provinces du pays. A Kinshasa, cet étiage rend florissantes certaines activités comme l'extraction et la vente des pierres décoratives le long de l'avenue du tourisme ou encore dans d'autres sites à Kinsuka dans la commune de Ngaliema. Jeunes et vieux, hommes et femmes s'adonnent à ces activités devenues rentables en cette période de l'année. Sur l'avenue du Tourisme, ce qui attire les regards, ce sont notamment ces pierres blanches et brunes, enfouies d'habitude dans l'eau. Ceux qui les vendent en profitent pour en récupérer certaines. C'est pendant cette période qu'ils se constituent des réserves. Pour les pêcheurs et les vendeuses de poissons, la baisse des eaux est aussi une aubaine. Le poisson est plus abondant. A côté de cela, la cueillette et la vente des algues dits « nzewula ou nsemi » se portent également bien. « Ce sont des légumes qui germent au fond du fleuve. Nous les cueillons au milieu du fleuve et les gens les achètent ».

**Beni : la 3e édition du Festival Tumaini annoncée pour le 24 d'août 2024.** Cette nouvelle édition vise à mettre en avant les talents des jeunes de cette région en proie à l'insécurité, les encourager à se développer, à devenir des acteurs autonomes du progrès et du développement local. Le choix de la couleur sombre s'explique par le fait que les organisateurs ont pris conscience dans la situation sécuritaire et sociale de l'espace géographique dans lequel ils réalisent « ce projet de rassemblement communautaire pour célébrer la résilience et l'espoir pour la paix ».

**Beni : des vendeurs de cacao en faillite à cause de l'instabilité du prix sur le marché.** Sur le marché local, le prix d'un kilo de cacao se négocie actuellement entre 7 et 8 dollars américains. Ce prix n'offre qu'une faible marge de bénéfice, ce qui constitue, l'une des causes de la faillite de ces commerçants, expliquent les mêmes sources. Cette situation qui date de quelques mois déjà, renvoie de nombreuses mains d'œuvre au chômage.

**Ituri : les armées congolaise et ougandaise bombardent des bastions des ADF et libèrent les otages,** dans la forêt du Mont Hoyo, chefferie de Walese Wonkutu dans le Sud du territoire d'Irumu. L'objectif est de démanteler les bastions de ces rebelles qui s'attaquent à la population. Plusieurs otages qui étaient retenus pendant plusieurs mois par ces rebelles ont été libérés. L'ONG Convention pour le respect des droits de l'homme demande aux forces conjointes de poursuivre la traque de ces rebelles dans leurs retranchements pour les empêcher de se réorganiser.

**De nouvelles attaques des ADF-Nalu font une quarantaine de victimes dans la région de Béni.** En RDC, au moins 40 civils tués en une semaine par des rebelles appartenant aux ADF-Nalu, groupe armé d'origine ougandaise qui a prêté allégeance à l'organisation État islamique. Ce mouvement sévit depuis plus de dix ans dans le « grand nord » la province du Nord-Kivu. Mais depuis une semaine, ces combattants multiplient les attaques contre des villages autour de la ville de Béni. Selon l'armée congolaise, en débandade, les rebelles opèrent désormais en petits groupes et se déplaceraient plus au nord. Lundi, ils ont attaqué un nouveau village, faisant cinq morts, nous explique le président de la société civile du groupement Batangi Mbau. « Cela fait au moins une semaine que les ADF-Nalu ont attaqué plusieurs localités proches... L'ennemi se déplace village après village sans être inquiété. Il ne s'attaque pas l'armée, il s'attaque à la population civile qui souffre beaucoup à cause de ces attaques... Quatorze ans, c'est trop! Nous appelons notre gouvernement à la responsabilité et demandons aux militaires Fardc et aux militaires ougandais qui sont en train de faire une coalition de voir comment (faire cesser) les attaques dans ces agglomérations.» (RFI)

### **Mercredi 24 juillet.**

Les ministres s'engagent à bien remplir leurs fonctions au sein du Gouvernement. Ils ont signé, mardi 23 juillet, chacun un acte d'engagement pour bien exécuter et améliorer les tâches relatives à leurs fonctions. Ils ont posé ce

geste à la clôture des travaux du séminaire gouvernemental, tenus à Kinshasa. Ce forum de trois jours avait été placé sous le thème : « Sceller le pacte d'engagement citoyen par la promotion de la performance dans la gouvernance et l'implémentation efficace des réformes en exécution du Programme d'action du gouvernement 2024-2028 ».

**Lac Edouard : des notables de Kyavinyonge s'activent contre les arrestations récurrentes des pêcheurs congolais par l'Ouganda.** Une rencontre a réuni les membres du comité des pêcheurs individuels, de la force navale, de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), le service de l'environnement et les autorités locales. Elle visait à mettre en place des mécanismes de réglementation des activités de pêche sur le lac, afin de réduire la pêche illicite et les arrestations des pêcheurs congolais par la marine ougandaise. « En attendant que le Gouvernement puisse intervenir sur la destruction méchante du lac Edouard par des pêcheurs clandestins et certains services corrompus, nous avons convenu que toutes pirogues qui n'ont pas une immatriculation de Kyavinyonge puissent rejoindre leurs pêcheries respectives », a rapporté le président de la société Kyavinyonge. Selon lui, une équipe de patrouille mixte sera mise en place, composée de l'ICCN, le comité des pêcheurs, le service de la pêche et élevage et la force navale. L'Association des pêcheurs de Tchomia à la plaine du lac Albert, territoire de Djugu (Ituri) avait aussi annoncé, mercredi 5 juin, la libération par la force navale ougandaise, d'au moins quatre-vingts pêcheurs congolais autrefois gardés à la prison de Senjojo, en Ouganda. Ils étaient accusés de violer les limites des eaux lacustres sur le lac Albert que partagent la RDC et l'Ouganda. Les pêcheurs de la RDC ont souvent accusé, la marine ougandaise d'outrepasser la frontière liquide en venant les appréhender à l'intérieur même des eaux congolaises.

**La sous-station de la RTNC/Beni reprend ses activités après 5 ans de silence.** La sous-station de la Radio-Télévision nationale congolaise (RTNC)/Beni, qui disposait d'une capacité de six personnes, accueille désormais quatorze journalistes. « Il y a vraiment un grand changement ! Nous émettons maintenant avec toute assurance. Même s'il y a coupure d'électricité, nous utilisons l'énergie solaire, une dotation de la Monusco. Nous avons maintenant un bureau avec deux studios radio et télévision stable et les émissions sont stables aussi ». La sous-station de la RTNC/Beni n'était plus en ondes depuis avril 2019, après son délogement du bâtiment appartenant à un particulier pour insolvabilité. C'est grâce à un financement de la Monusco que ce média d'Etat a repris ses activités. Des locaux modernes et des équipements techniques ont été remis ce aux responsables de la RTNC, au cours d'une cérémonie officielle en présence de plusieurs autorités locales et leaders communautaires.

**Lancement des travaux d'installation de 1000 projecteurs dans la ville de Bukavu.** D'autres villes, comme Uvira, Baraka et Kamituga, seront aussi servies par ce projet, qui vise à lutter contre l'insécurité la nuit. Ces mille premiers lampadaires sont destinés à éclairer les trois communes de Bukavu : Kadutu, Ibanda et Bagira. Ces travaux sont exécutés par les techniciens de l'entreprise Modern Construction. La population, satisfaite de ce programme, souhaite néanmoins que les routes soient retenues parmi les priorités du gouvernement provincial.

**La cour militaire de Kinshasa va juger Corneille Nangaa et ses complices par contumace.** Le chef du groupe armé Alliance Fleuve Congo (AFC), Corneille Nangaa, ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et ses co-accusés sont poursuivis pour : crime de guerre, participation à un groupe criminel et trahison. Il leur est reproché d'avoir créé un groupe armé, qui combat l'armée régulière aux cotés de l'armée rwandaise. Le procureur militaire a invité la cour militaire de Kinshasa/Gombe de juger "par défaut" (contumace), les prévenus absents à l'audience pour raison de "fuite". Le président de la cour a fait acter cette demande du parquet militaire, afin de juger les absents "par défaut". L'épouse de Corneille Nangaa, Yvette Lubanda Nazinda, en exil en Europe, est également poursuivie par la justice militaire pour "trahison, crime de guerre et participation à un mouvement insurrectionnel". Elle est sur la liste de vingt-cinq prévenus jugés depuis ce mercredi. La première audience du procès a été ouverte en présence du ministre de la Justice et le chef du parquet militaire congolais.

**Ituri : 30 000 enfants de 5 à 15 ans vaccinés contre la rougeole à Djugu,** pendant cinq jours dans la zone de santé de Mangala dans le territoire de Djugu. « Nous avons autour de 600 cas notifiés et soignés et environ 60 enfants, qui ont présenté des signes graves de la maladie. C'est ce qui justifie cette campagne dans la zone de santé. Il fallait une riposte », a justifié Dr Jacques Savo, le médecin chef de cette entité sanitaire.

**La dot en RDC: entre tradition et modernité, le débat est relance.** La ministre congolaise du Genre, de la Famille et de l'Enfant, a annoncé son intention de relancer le débat sur la question de la dot au sein du parlement, des églises, des organisations de la société civile et auprès du grand public, en vue de lui redonner son caractère symbolique. Les opinions divergent. Pour certains, la dot représente un symbole d'alliance et de reconnaissance de la valeur de la femme. D'autres la perçoivent comme un frein au mariage pour les jeunes hommes issus de milieux défavorisés, son coût exorbitant pouvant retarder, voire empêcher l'union des couples. Le débat sur la dot en RDC est complexe et soulève des questions importantes. La relance par la ministre du Genre ouvre la voie à une réflexion

approfondie et inclusive pour faire évoluer cette pratique coutumière vers un modèle plus juste et respectueux des droits des femmes.

**RDC : signature du contrat de mandat entre Gouvernement et mandataires pour améliorer la gestion des entreprises de l'Etat.** Le ministre du Portefeuille a signé, le 24 juillet, le contrat de mandat avec les mandataires publics pour imprimer une gestion orthodoxe au sein des entreprises publiques. Selon ce contrat, tout mandataire public devra rendre compte de l'exécution de son mandat dans les formes et délais prévus par les statuts et à chaque fois que le mandant le requiert. Il a également l'obligation de faire preuve d'une gestion transparente, orthodoxe et axée sur le résultat. Quant au mandant, il doit s'assurer que le mandataire public bénéficie auprès de la société dans laquelle il exerce son mandat d'une rémunération juste et digne ainsi que tous les avantages liés au mandat. Le contrat est conclu pour une durée de 6 ans et peut être renouvelé en cas de nouvelles nominations dans les fonctions du mandataire public. Le ministre du Portefeuille, a recommandé les mandataires publics à faire preuve de bonne gouvernance pour atteindre les résultats attendus.

**Jeudi 25 juillet.**

**Début ce mercredi de la publication des résultats de l'examen d'Etat.** La publication des résultats de la 58<sup>e</sup> édition de la session ordinaire de l'Examen d'Etat a débuté, ce 24 juillet, dans la soirée. Selon le l'Inspecteur général à l'Éducation nationale ces premiers résultats concernent uniquement les 5 Provinces éducationnelles suivantes : Kinshasa Mont-Amba (siège Limete), Kinshasa Plateau (siège N'sele), Kongo-Central 1 (siège Matadi), Équateur 1 (siège Mbandaka) et Kwilu 1 (siège Bandundu). Le taux de réussite pour l'ensemble des trente Provinces éducationnelles traitées est de 60%. La publication de ces résultats se poursuivra jusqu'aux environs du 24 août.

**Haut-Uele : environ 730 mineurs répertoriés dans les sites miniers de Menze et de Bararau en 6 mois.** Selon l'ONG Réseau des environnementalistes et des communicateurs des ressources naturelles, l'usage de cette main d'œuvre a des conséquences graves surtout sur la santé de ces enfants qui manipulent des produits toxiques. Ces mineurs sont utilisés notamment pour le transport des minerais et leur nettoyage à l'aide du mercure. Ceci les expose à diverses maladies dont la tuberculose et la typhoïde. D'autres enfants surtout les filles, sont utilisées pour la vente de beignets, de pains et d'autres produits dans ces sites miniers. Certains adultes en profitent pour abuser d'elles et la plupart souffrent de maladies sexuellement transmissibles, dénoncent les responsables de cette ONG. Le coordonnateur de cette structure, a appelé le gouvernement provincial et national à des mesures sévères contre ces exploitants miniers en vue de protéger les droits de ces enfants vulnérables.

**Nord-Kivu : le Gouvernement appelé à assainir la RDC des mines et explosifs de guerre dès 2025.** Les responsables de l'ONG Action congolaise pour interdire les mines ont lancé cet appel à Goma, lors de la campagne de sensibilisation dans les camps de déplacés sur le danger des mines et engins explosifs de guerre, notamment à Kanyaruchinya. Cette Ong mène des plaidoyers en faveur des victimes des mines. Pour la chargée de plaidoyer au sein de cette ONG, la RDC ne respecte pas ses engagements concernant la convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines. Elle explique que parmi ces engagements il y a notamment, l'assistance aux victimes des mines et autres explosifs de guerre, la prise en charge socioéconomique, l'accompagnement psychologique et mentale. Selon cette humanitaire, pour assainir le sol de la RDC des mines et explosifs de guerre, il faut rétablir l'autorité de l'Etat et mettre fin à l'insécurité : « Quand il y a la sécurité, il n'y aura pas ces groupes armés qui éparpillent les armes partout ».

**Surpopulation à la prison Kangbaya : les responsables des juridictions civiles et militaires réfléchissent à son désengorgement.** D'une capacité d'accueil de 250 détenus, ce centre de détention héberge actuellement 1500 détenus, selon son directeur. Les magistrats civils et militaires pensent désengorger cette prison par l'organisation des procès, qui vont permettre de condamner les coupables et libérer les innocents. Dès ce jeudi 25 juillet, des magistrats vont procéder à l'inspection de la prison centrale de Kangwayi pour inventorier les différents dossiers judiciaires en souffrance, en vue d'une première action visant à décongestionner la prison de Kangwayi.

**Kinshasa abritera le forum AGOA en juillet 2025.** L'AGOA est une loi américaine qui permet à ce que tous les produits qui viennent de l'Afrique subsaharienne accèdent au marché des Etats-Unis, sans paiement des frais de douane. D'après Julien Paluku, ministre congolais du Commerce extérieur, l'argumentaire de la RDC a été construit autour de cinq grandes raisons qui ont été passées au peigne fin. Il estime que « Kinshasa est la capitale de l'Afrique centrale, le cœur de l'Afrique, le centre de l'attractivité mondiale et qu'elle offre les meilleures conditions d'accueil ». Lors de cette réunion de Washington, les ministres du Commerce extérieur africains ont plaidé pour le renouvellement rapide de l'AGOA pour une durée de 16 ans, avec la simplification des règles. Ils ont aussi sollicité

l'accroissement du volume des exportations vers les États-Unis d'Amérique. Les ministres africains ont encouragé le Gouvernement américain d'investir en Afrique dans le développement des chaînes de valeurs.

**RDC: révélations au procès de Corneille Nangaa sur les activités de l'AFC et ses ambitions.** La Cour militaire de Kinshasa/Gombe a poursuivi ce jeudi 25 juillet l'examen de l'affaire Corneille Nangaa, ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et dirigeant politique du mouvement politico-militaire Alliance Fleuve Congo (AFC), ainsi que 24 autres prévenus poursuivis pour crimes de guerre, participation à un mouvement insurrectionnel et trahison. Les cinq prévenus présents ont été entendus. Premier à être appelé à la barre, Éric Nkuba Malembe a affirmé devant les juges qu'il n'avait pas trahi son pays, mais cherchait à instaurer une démocratie. Il a dénoncé le pillage du Trésor public et remis en question la bonne gouvernance actuelle, expliquant que l'AFC avait été créée dans ce but. Il a également expliqué que ses activités de commerçant et la possession de trois carrés miniers dans le Haut-Uélé avaient permis de financer la création de l'AFC, soulignant que lui et Corneille Nangaa n'étaient pas démunis et avaient utilisé leurs propres moyens pour cette initiative. Nicaise Samafu Makinu, un autre prévenu, a nié être membre de l'AFC. Il a affirmé avoir connu Corneille Nangaa lors de la promotion d'un projet de centrale hydroélectrique. Interrogé sur ses liens avec les autorités rwandaises, il a simplement évoqué une collaboration avec une société rwandaise pour un projet de barrage à Rubavu. Accusé d'avoir reçu mission de la part de Corneille Nangaa de recruter des autorités militaires pour l'AFC, Samafu Makinu a défendu l'usage des fonds reçus du coordonnateur de l'AFC, disant que ces 120 000 dollars étaient destinés à des études de faisabilité d'une centrale hydraulique dans la province du Haut-Uélé. De son côté, le ministère public prétend cependant que ces fonds ont été utilisés pour recruter des responsables militaires et de la police. **Révélation sur les activités de l'AFC dans certains pays voisins.** Les prévenus ont fait des révélations sur les activités de l'AFC dans certains pays voisins comme le Rwanda et l'Ouganda. Devant les juges, Éric Nkuba Malembe a expliqué qu'après la création de l'AFC au Kenya, lui et Corneille Nangaa se sont rendus en Ouganda. Il a affirmé qu'ils logeaient dans des appartements mis à leur disposition par le général Muhoozi Kainerugaba, fils du président ougandais Yoweri Museveni. Le prévenu Nkangya Nyamacho Microbe a déclaré avoir rencontré deux fois Corneille Nangaa à Kigali en présence de personnes de nationalité rwandaise. Très critique à l'égard des autorités de Kinshasa, il a expliqué qu'à Kigali, il avait participé à une réunion où Corneille Nangaa avait réuni des représentants des communautés congolaises du Sud-Kivu, leur assignant la mission de faire adhérer les groupes armés de ces communautés à l'AFC. Un autre prévenu a révélé que l'AFC de Corneille Nangaa s'appuyait militairement sur deux groupes armés : le M23 au Nord-Kivu et Twirwaneho au Sud-Kivu. Il a également indiqué que la mission de l'AFC n'était pas simplement de prendre Goma, mais de progresser jusqu'à Kinshasa pour renverser le pouvoir de Félix Tshisekedi. Suspendue, l'audience reprendra vendredi. (RFI)

**Environ 20 000 déplacés en détresse à Mongwalu, alerte la société civile.** Dieudonné Lossa lance un appel au Gouvernement congolais et aux humanitaires pour une intervention urgente dans cette zone, où on enregistre déjà une dizaine de morts parmi ces sinistrés. Il demande au Gouvernement de réhabiliter le tronçon routier Iga - Barriere – Mongwalu pour faciliter l'acheminement de l'aide aux déplacés : Ces personnes ont fui depuis environ 3 semaines les attaques des groupes armés, dont Codecoet Zaïre, dans les villages Abianda, Galay, Lodjo, Blaket et Pluto.

**Vendredi 26 juillet.**

**Les Etats-Unis sanctionnent Corneille Nangaa et compagnie.** Sur la liste des personnes et groupes sanctionnés figurent « Bertrand Bisimwa, Twirwaneho, un groupe armé allié à l'AFC dans la province du Sud-Kivu, et Charles Sematama, un commandant et chef militaire adjoint de Twirwaneho. Tous les biens et intérêts dans les biens des personnes désignées ci-dessus qui se trouvent aux États-Unis ou en possession ou sous le contrôle de personnes des États-Unis sont bloqués et doivent être signalés à l'OFAC. Toute entité détenue, directement ou indirectement, individuellement ou collectivement, à 50 % ou plus par une ou plusieurs personnes bloquées est également bloquée».

**Les ministres Doudou Fwamba et Louis Watum veulent relancer la Sotexki.** Les deux ministres ont abordé la question de la relance des entreprises industrielles notamment la Société textile de Kisangani (Sotexki). Le ministre des Finances, Doudou Fwamba, propose que le FPI finance la relance des sociétés industrielles appartenant à l'État. Ces projets de relance industrielle visent à créer des emplois et à construire des infrastructures, redonnant ainsi espoir à la population locale, a affirmé, pour sa part, le ministre de l'Industrie, Louis Watum.

**Début d'instruction de l'affaire Corneille Nangaa : deux prévenus plaident coupables.** Erick NKuba et Kangya Nyamacho affirment être co-fondateurs de l'Alliance fleuve Congo (AFC), créée le 15 novembre 2023 à Nairobi en se basant sur l'article 64 de la Constitution qui stipule que « tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu qui prend le pouvoir par la force et l'exerce en violation des dispositions constitutionnelles ». Erick Nkuba revient

sur les motivations : « Si vous regardez dans les provinces du Nord-Kivu et du Kivu, rien ne va, il n'y a aucun changement à Kinshasa. Nous avons créé l'AFC pour donner de la valeur aux Congolais, comme du temps de l'ex-Zaire ». La cour a alors posé aux deux prévenus la question de savoir, par quels moyens comptaient-ils conquérir le pouvoir ? Est-ce que la Constitution l'autorise ? Kangya Nyamacho répond : « tous les moyens étaient bons. Est-ce que tous les détournements des deniers publics auxquels on assiste dans le pays, la Constitution les autorise ? »

**Beni : le bilan des attaques des ADF à Babila-Bakaiko passe de 19 à 50 morts.** « Le bilan du 24 au 25 juillet 2024 dans les agglomérations de Mangambo, Katerain, et Kotaokola est passé de 19 à 50 personnes tuées par les ADF. En l'espace de huit jours, du 16 au 24 juillet, nous déplorons 90 morts. Nous sollicitons du gouvernement congolais qu'il équipe, motive et renforce l'effectif de nos militaires Fardc sur le terrain ». Le président de la société civile locale indique que plusieurs corps des victimes gisent encore sur les lieux du drame, faute d'accessibilité dans la zone. Les jeunes du milieu ont transporté plusieurs corps à la morgue de l'hôpital général de référence d'Oicha, où ils ont été inhumés jeudi 25 juillet. Il appelle au lancement d'opérations militaires conjointes entre les Fardc et l'UPDF.

**Le territoire de Beni dispose désormais d'une usine de fabrication d'oxygène.** Cette usine montée par le Gouvernement a une capacité de production de 2500 litres d'oxygène médical soit 50 bonbonnes par jour. Cette quantité peut répondre aux besoins de sept zones de santé de la région de Beni. Cette usine vient révolutionner la prise en charge des malades en réanimation dans la région de Beni.

**Les bailleurs des fonds se méfient des institutions publiques minées par la corruption.** Le Fonds national pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, (Fonaredd) expose cette situation dans son rapport intitulé « Le Fonaredd face aux défis du changement climatique et de la gouvernance en RDC », publié le 25 juillet à Kinshasa. « Notre rapport a démontré clairement qu'il y a une tension entre les bailleurs et le Gouvernement congolais. D'un côté, le Gouvernement se considère comme victime d'une certaine injustice parce qu'on est à bout des tourbières qui contribuent à l'atténuation des effets du réchauffement climatique, mais on ne gagne pas suffisamment et de l'autre côté, les bailleurs des fonds reprochent au gouvernement congolais le fait qu'il ne met pas suffisamment du sérieux dans le fonctionnement de ses institutions ». La RDC comme pays du bassin du Congo avec l'une des forêts les plus importantes du monde, contribuant à la réduction du taux de carbone sur la terre, devrait bénéficier d'un certain nombre de financements des bailleurs des fonds mais qui n'arrivent pas. Le rapport du Fonaredd souligne que la RDC pourra gagner comme d'autres pays, s'il y a une grande dynamique en termes de bonne gouvernance. « Il faudra lutter contre la corruption, il faudra qu'il ait de la transparence, de la redevabilité. Et s'il y a une grande dynamique en termes de bonne gouvernance, la RDC peut gagner davantage comme d'autres pays tels que le Brésil », a expliqué Jolino Malukisa.

**Johan Borgstam officiellement nommé Représentant spécial de l'UE pour la région des Grands Lacs.** M. Borgstam, diplomate suédois expérimenté, prendra ses fonctions le 1er septembre pour un mandat initial de 12 mois. Johan Borgstam, fort de plusieurs décennies d'expérience diplomatique, a occupé des postes clés tels que chef de la délégation de l'UE en Éthiopie et ambassadeur en RDC, au Kenya et en Grèce. Son expertise et sa connaissance approfondie des dynamiques régionales font de lui un choix stratégique pour renforcer les relations entre l'UE et les pays de la région des Grands Lacs, notamment la RDC. En tant que RSUE, il aura pour mission de soutenir le Haut Représentant de l'UE dans la mise en œuvre des objectifs de politique étrangère de l'UE dans la région des Grands Lacs. Il est appelé à contribuer à bâtir un partenariat plus fort et stratégique avec les pays de la région, en s'appuyant sur les conclusions du Conseil du 20 février 2023. M. Borgstam maintiendra également des contacts étroits avec les organisations régionales clés telles que l'Union africaine et la Communauté d'Afrique de l'Est, ainsi qu'avec les Nations Unies et d'autres acteurs internationaux. Cette nomination reflète l'engagement continu de l'UE à soutenir la région des Grands Lacs et à contribuer à une paix durable en RDC et dans ses environs. (Actualité.CD)

**Samedi 27 juillet.**

**Procès Coup d'État manqué : 7 prévenus chargent l'Américain Zalman Benjamin comme donneur d'ordres.** Au cours de cette audience, sept prévenus ont été entendus. Tous ont désigné l'Américain Zalman Benjamin, comme étant celui qui donnait des ordres et qui manipulait le drone en direction de la résidence de Vital Kamerhe.

**Kongo-Central : 36 pêcheurs congolais toujours en détention en Angola, depuis la nuit du 22 juillet.** Ils avaient été arrêtés par des militaires de la marine angolaise en patrouille, pendant qu'ils pêchaient avec tous leurs équipements. Pour répondre à la problématique d'arrestations arbitraires « intempestives » des pêcheurs œuvrant à Kimuabi, le député provincial Jean Kimboko Ndombasi plaide auprès des autorités pour que les limites des eaux territoriales soient clairement identifiées et connues par les deux pays. De son côté, le gouvernement provincial

annonce que les 36 pêcheurs encore en captivité seront relâchés dans les prochains heures, en attendant leur identification.

**Le Directeur général de Congo Airways révoqué de ses fonctions.** Selon des sources au sein de cette entreprise étatique, cette décision a été prise à l'unanimité, au cours d'une réunion des membres du conseil d'administration de cette compagnie aérienne. Il est accusé de mauvaise gestion et de négligences observées dans le processus de relance des activités de Congo Airways. En outre, le conseil administration l'accuse « d'incompétences » dans la gestion des finances et des ressources humaines.

**Sud-Kivu : inauguration d'un projet de textile à Kashusha pour l'autonomisation des jeunes et des femmes.** Il s'agit d'un projet générateur des revenus, financé par le Gouvernement allemand à hauteur de 75 mille dollars, pour lutter contre le chômage des jeunes et des femmes. Ce projet a été inauguré au centre Jenga Tumaini (Construire l'espoir), une organisation qui milite pour l'éducation et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Jenga Tumaini Design Kivu proposera des services de couture industrielle, imprimerie textile sur toute surface plate et customisation. L'objectif visé est non seulement d'autonomiser les femmes et les jeunes, mais aussi de répondre au besoin financier du centre de formation Jenga Tumaini. Marie-Rose Iragi, responsable de ce projet, souligne son importance : Jenga Tumaini compte en son sein une école, un centre de formation, une académie de basketball, une aire des jeux, un projet de pisciculture et celui de textile.

**La FEC s'oppose à la déstabilisation de l'Ituri.** La Fédération des entreprises du Congo (FEC)/Ituri s'oppose à tout opérateur économique qui apporterait son soutien à un quelconque mouvement insurrectionnel pour déstabiliser cette province. La déclaration de la FEC fait suite aux rumeurs qui circulaient sur un appui de quelques commerçants aux jeunes qui rejoindraient le M23. Au cours de cette rencontre, la Fédération des entreprises du Congo en Ituri a manifesté sa détermination d'accompagner les autorités militaires contre l'agression dont est victime la RDC par le Rwanda à travers le M23. A la même occasion, la FEC/Ituri a sollicité le concours du gouverneur de province pour l'asphaltage de la RN27 Bunia-Goli ainsi que d'autres artères de la ville de Bunia par l'entreprise Mont Gabaon. L'autorité provinciale encourage par ailleurs les opérateurs économiques à *la culture fiscale* pour donner au gouvernement les moyens conséquents pour le développement de l'Ituri.

**Crise dans l'Est : l'ambassadeur allemand préconise la solution politique.** L'ambassadeur de l'Allemagne en RDC, a estimé vendredi 26 juillet que la crise sécuritaire dans l'Est nécessite une solution politique. Pour le diplomate germanique, il y a déjà une base pour le retour à la paix et la cohésion, mais en dépit des efforts fournis par les populations, il faudrait que les dirigeants travaillent ensemble avec les pays de la région pour une solution politique. Il a qualifié la présence de l'armée rwandaise sur le sol congolais d'une violation du Droit international Public, de la charte des Nations-Unies. Il a en outre encouragé le Gouvernement congolais à travailler avec le soutien de la région, de l'Afrique aussi, de la communauté internationale pour une solution idoine à cette problématique.

**Le Gouvernement appelle les USA et l'UE à prendre des sanctions plus fortes contre le Rwanda.** Le gouvernement congolais salue la prise de ces sanctions ciblées qui s'inscrit dans une dynamique de lutte contre l'impunité des auteurs des crimes internationaux commis contre sa population et sur son territoire national tels que détaillés dans le dernier rapport du groupe d'experts des Nations Unies. Le gouvernement congolais souligne l'importance des sanctions ciblées supplémentaires contre les dirigeants du Rwanda impliqués dans la chaîne de commandement supervisant la campagne de déstabilisation dans l'Est de la RDC.

**Justice en RDC : Libération conditionnelle pour 421 détenus à Makala.** "421 détenus ayant purgé les trois quarts de leur peine et démontré un bon comportement durant leur incarcération ont été libérés conditionnellement et sont sortis de la prison centrale de Makala," a déclaré le ministre de la Justice Constant Mutamba. Il a ajouté : "Nous procéderons chaque week-end à la libération de 400 détenus pour désengorger la Prison centrale de Makala, en attendant de la désinfecter et de la réhabiliter." Au total, 1284 détenus bénéficieront de la libération conditionnelle, par groupes de 400 chaque semaine, selon la commission chargée de sélectionner les prisonniers éligibles. Toutefois, les détenus condamnés pour détournement de fonds publics ne seront pas inclus dans ce programme de libération conditionnelle. (L'Interview.CD)

**Dimanche 28 juillet.**

**Une explosion de cas de variole du singe fait plus de 400 morts et inquiète les autorités.** En RDC, les autorités et les professionnels de la santé sont inquiets, car les cas de variole du singe, aussi appelée Mpox, sont en très forte hausse. Plus de 11 000 cas ont été recensés et 450 personnes sont décédées. Sur les 26 provinces congolaises, 25 sont touchées et la maladie se développe également au Burundi voisin, faisant craindre l'émergence d'une nouvelle souche plus mortelle de ce virus. À l'origine, les malades étaient contaminés par des animaux infectés, mais la

nouvelle souche de la variole du singe se transmet d'homme à homme. En RDC, la province de l'Équateur (Ouest), est la plus touchée. « Il y a une réelle inquiétude, explique le Dr Cris Kasita, chargé des opérations de riposte contre le Mpox (Monkey Pox, soit variole du singe) en RDC. Nous sommes à plus de 800 notifications par semaine épidémiologique de cas de Mpox. Le gouvernement a pris comme décision de mettre les moyens pour qu'ensemble, nous sachions comment stopper cette épidémie qui prend des allures exponentielles. » Si déjà deux pays sont touchés, il faut craindre que l'épidémie s'étende au Soudan, au Soudan du Nord, au Soudan du Sud, en Centrafrique, au Congo-Brazzaville, en Angola, en Zambie et dans d'autres pays. Le 11 juillet dernier, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en garde contre la menace pour la santé mondiale que représente la variole du singe. L'agence onusienne a exprimé son inquiétude concernant une poussée épidémique d'une nouvelle souche plus mortelle du virus en RDC. (RFI)

**Coltan du Kivu : des experts préconisent l'industrialisation locale pour une exportation à valeur ajoutée.** Ce projet, mené par des experts de l'ISP/Bukavu en partenariat avec l'Université catholique de Bukavu, les Universités de Namur et de Liège en Belgique, met en lumière les bénéfices potentiels d'une transformation locale du coltan. Les initiateurs du projet recommandent à l'État congolais et aux acteurs de l'industrie minière de collaborer pour promouvoir l'industrialisation du coltan. Le professeur Fabrice Muvundja, du département de chimie de l'ISP/Bukavu, souligne que l'industrialisation locale du coltan pourrait créer des emplois, augmenter les recettes fiscales grâce aux taxes et impôts, et renforcer l'éducation en formant une élite congolaise spécialisée dans ce domaine. Selon lui, ces initiatives contribueraient également à la paix et à la sécurité en RDC.

**Arrivé fin mandat, le représentant du FMI note une certaine stabilité macroéconomique en RDC, malgré un contexte difficile.** « Le premier progrès, c'est une certaine stabilisation macroéconomique et financière. C'est-à-dire on a une gestion quotidienne des dépenses budgétaires, une gestion à la fois politique et monétaire qui a essayé d'être prudente pour maintenir une certaine stabilité macroéconomique », explique le représentant résident de la FMI. Il énumère, malgré tout, les aléas d'un contexte particulièrement difficile : « Ce n'était pas gagné, il ne faut pas oublier le contexte de ces dernières années, on part de 2021, on est dans le contrecoup de COVID, ensuite on a eu divers événements, on a eu le déclenchement de la guerre en Ukraine qui a eu des impacts sur certains produits importés par la RDC, on a eu la situation de conflit armé qui malheureusement perdure à l'Est, on a eu la volatilité des prix des matières premières, donc, on a eu beaucoup d'éléments extrêmement compliqués ».

**Beni : trois journées ville morte décrétées après le massacre d'Oicha.** Cette décision fait suite aux récentes attaques des ADF (Forces démocratiques alliées) qui ont coûté la vie à plus de 90 civils dans le groupement de Babila-Bakaiku. Le président de la société civile locale, s'interroge sur ce qu'il perçoit comme une indifférence face à la souffrance des habitants de Beni et il conclut en expliquant la décision de la société civile de décréter trois jours de ville morte : « C'est pour cela que nous avons décidé de respecter ces trois jours de ville morte, pour rehausser notre voix, pour que les gens nous écoutent ; que nous souffrons, que des personnes sont tuées et égorgées innocemment. C'est pour cette raison que nous demandons à toute la population de la commune de respecter ces trois journées de ville morte pour faire entendre notre voix. »

**Drame au concert de Mike Kalambayi : le ministre de la Santé dénonce des failles dans l'organisation.** Le ministre de la Santé souligne des failles dans l'organisation de l'événement : « Toutes les grandes manifestations doivent être organisées correctement. Les organisateurs doivent contacter les autorités pour dire ce qu'ils veulent faire et obtenir un accompagnement en termes d'organisation. La sécurité sanitaire est cruciale. Manifestement, cela n'a pas été respecté. Le constat est amer, avec neuf morts et plusieurs blessés, dont certains nécessitent des soins urgents ». Le gouvernorat de Kinshasa a pour sa part publié un communiqué annonçant l'ouverture d'une enquête pour déterminer les responsabilités et éviter que de telles tragédies ne se reproduisent. Des témoins ont rapporté que le stade, avec sa capacité d'accueil de 80 000 places assises, était surpeuplé, obligeant certains spectateurs munis de billets à rebrousser chemin faute de place. Cet incident survient quelques mois après une autre bousculade tragique en octobre dernier, qui avait fait 11 morts, lors d'un concert du musicien congolais Fally Ipupa dans le même stade.

**Lundi 29 juillet.**

**Nord-Kivu : la trêve humanitaire ne bénéficie pas aux personnes déplacées.** C'est ce qu'explique le chargé de communication au PAM : « A la suite à la volatilité de la situation sécuritaire, dans les zones de combats entre les Fardc et le M23, le PAM a été contraint de suspendre ses distributions de l'assistance humanitaires aux personnes déplacées internes. Une grande partie des bénéficiaires enregistrés pour recevoir les vivres du PAM s'est à nouveau déplacée, mettant ainsi à mal une possible reprise des distributions de l'assistance alimentaire, lorsque la situation le permettra ». Et d'ajouter : « Néanmoins, le PAM continue d'apporter son appui en intrants nutritionnels aux centres de santé étatiques où les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes ou allaitantes sont pris en charge pour traiter et prévenir la malnutrition aiguë et modérée ».

**Ouganda : au moins 70 ex-otages congolais attendent leur rapatriement en RDC.** L'ONG Action pour la promotion rurale (APRU) a plaidé le 28 juillet, pour l'accélération des mécanismes du rapatriement en RDC d'environ 70 ex-otages congolais qui séjournent actuellement au camp de transit de Gulu (Ouganda). Ces compatriotes font partie d'un groupe de 144 ex-otages, captifs du mouvement rebelle Armée de résistance du seigneur (LRA). Selon le coordonnateur régional de cette organisation, ces ressortissants des provinces du Bas et Haut-Uélé, avaient été kidnappés par la LRA entre les années 2008 et 2011 dans l'espace Grande Orientale. Parmi eux se trouvent une quarantaine d'enfants, dont 23 de moins de 9 ans et 23 filles-mères. Depuis décembre 2023, tous ces ex-otages sont accompagnés par l'ONG APRU, au camp de transit de Gulu en Ouganda. C'est dans ce cadre que son coordonnateur demande au Gouvernement de tout mettre en œuvre pour ramener compatriotes à leur pays d'origine. Avec l'appui de l'organisation Pax/Pays Bas, cette structure humanitaire a déjà aménagé un centre de transit à Faradje (Haut-Uélé) pour la prise en charge holistique des enfants avant leur réinsertion familiale.

**La réserve à Okapis d'Ituri menacée par l'exploitation minière.** Avec une superficie de près de 14 000 km<sup>2</sup>, la réserve de faune à Okapi de l'Ituri, au nord-est de la RDC, est souvent le théâtre d'exploitations minières illégales. Une mission de vérification des limites de la réserve était par conséquent nécessaire, selon le porte-parole du gouverneur : « Cette mission consiste à délimiter les limites de la RFO (la réserve de faune à Okapi) parce que certains exploitent, sans même savoir s'ils sont sur la RFO ou sur une zone interdite. Tout ça constitue notre champ de bataille pour délimiter d'abord la zone de RFO et permettre à ce que chacun puisse faire son travail librement ». Pour les associations qui ont lancé l'alerte sur le cas de cette réserve, cette mission des autorités provinciales a un autre but, légaliser l'exploitation minière dans cette aire protégée. Ce groupe anonyme de lanceur d'alerte souligne le fait que la mission de vérification intervient deux mois après le refus par l'administration de la RFO d'une demande d'exploitation minière dans le village Bapela situé au sein de la réserve. Pour le porte-parole du gouverneur militaire, il est trop tôt pour juger cette mission, il faudrait attendre ses conclusions. Créée en 1991, la réserve de faune de l'Ituri contient non seulement l'animal endémique Okapi, mais aussi 376 espèces d'oiseaux rares et plusieurs autres animaux protégés, selon l'Unesco, qui l'a inscrit sur sa liste des patrimoines mondiaux. (RFI)

**Hausse des prix des produits de première nécessité en RDC : "Agissons avec fermeté pour restaurer la confiance [...], le peuple veut du concret," insiste Félix Tshisekedi auprès du gouvernement.** Le Président de la République a indiqué que la conjoncture économique actuelle du pays mérite une attention particulière du gouvernement, en particulier en ce qui concerne les prix des produits de première nécessité, des plus grands aux plus petits comme le pain, dont les prix ont sensiblement grimpé. "Cela illustre une hausse significative des prix qui affecte directement le pouvoir d'achat de nos concitoyens, créant ainsi une pression supplémentaire sur plusieurs ménages déjà vulnérables. Face à cette situation qui exige une approche concertée, innovatrice et déterminée, le Président de la République a insisté sur l'impérieuse nécessité pour le gouvernement de prendre des mesures immédiates et efficaces pour enrayer cette tendance haussière," a insisté Félix Tshisekedi dans son discours repris dans le compte rendu de la réunion du conseil des ministres. Le gouvernement Suminwa milite pour la maîtrise de l'inflation et la stabilisation de la monnaie nationale dans le but de baisser le coût du panier de la ménagère. Il s'agit de la suite du combat mené sans succès par le précédent gouvernement en vue de stabiliser le taux de change alors que la monnaie nationale ne cesse de se déprécier face au dollar américain. Le taux de change varie entre 2800 FC et 2850 FC pour 1 USD. L'amélioration du pouvoir d'achat des Congolais par la stabilisation du taux de change fait partie des six engagements du Président Félix Tshisekedi annoncés lors de son investiture à la tête du pays pour son second quinquennat. (Actualité.CD)

**Au camp des déplacés de Bujari, des enfants contraints d'élever leurs petits frères et sœurs.** Ce sont des enfants non accompagnés ou des orphelins qui se retrouvent seuls dans les sites et doivent faire face à toutes les difficultés de survie comme d'autres déplacés. Radio Okapi a rencontré l'un d'eux. Il s'appelle Moïse, 16 ans, et vit avec ses deux petites sœurs. Habitant de Rugari, ce jeune prend soin de deux fillettes de six et huit ans dans le site de Bujari, groupement Kibati à une dizaine de km de Goma. « Papa a été tué à Rugari et maman est tombée malade ici et elle est morte. Pour que nous ayons à manger, il faut que j'aïlle en brousse pour aller chercher des condiments. Si je trouve quelque chose j'amène. Si je ne trouve pas je rentre ». Devenu chef de famille par la force des choses, Moïse est contraint d'effectuer des travaux champêtres et autres afin de gagner quelques francs congolais et ainsi nourrir ses jeunes sœurs. Comme Moïse et ses sœurs, ils sont nombreux les enfants non accompagnés dans différents camps.

**Peine de mort requise contre Corneille Nangaa et consorts.** La cour militaire de Kinshasa/Gombe avait ouvert, le 24 juillet à Kinshasa, le procès public contre le chef du groupe armé Alliance Fleuve Congo (AFC), Corneille Nangaa. Vingt-quatre autres prévenus sont aussi poursuivis pour rébellion contre la République. Cinq prévenus ont comparu, alors que les autres sont "en fuite", selon l'acte d'accusation lu par le président de la cour militaire.

Corneille Nangaa et ses co-accusés sont poursuivis pour : crime de guerre, participation à un groupe criminel et trahison. Il leur est reproché d'avoir créé un groupe armé, qui combat l'armée régulière aux cotés de l'armée rwandaise.

**Est de la RDC: relance des discussions dans le cadre de la feuille de route de Luanda.** Après les rencontres avec la ministre des Affaires Étrangères (RDC) et le Ministre Rwandais des Affaires Étrangères, l'Angola comme médiateur désigné par l'Union Africaine décide de relancer les discussions dans le cadre de la feuille de route de Luanda. C'est dans ce cadre que la délégation congolaise se rendra ce mardi 30 juillet 2024 à Luanda en Angola pour la reprise des discussions au niveau ministériel. Pour la RDC, cette feuille de route reste la seule voie pour régler la crise sécuritaire dans l'Est de la RDC. Kinshasa maintient son accusation contre Kigali de soutenir les rebelles du M23. Plusieurs rapports y compris celui des experts des Nations unies récemment publié confirment la présence des troupes rwandaises au Nord-Kivu. Le rapport mentionne que le Rwanda a déployé entre 3 000 et 4 000 de ses soldats sur le territoire congolais aux côtés des rebelles du M23. Un nombre de loin plus élevé que celui des combattants du M23, selon le document. Ce dernier donne aussi le rôle de l'Ouganda dans cette guerre. Le rapport affirme que des officiels ougandais ont permis le transit sans restriction des troupes du M23 et de l'armée rwandaise à travers l'Ouganda. Il indique également que des responsables du M23 ont été aperçus à plusieurs reprises cette année en Ouganda. Ce que la partie ougandaise rejette catégoriquement. La reprise des discussions ministérielles intervient à 3 jours de l'expiration de la prolongation de la trêve humanitaire décrétée à l'initiative du gouvernement américain. L'administration américaine avait émis le vœu de profiter de cette prolongation pour faire avancer la feuille de route de Luanda. **(Actualité.CD)**

**Mardi 30 juillet.**

**Kinshasa accuse le Rwanda et le M23 d'opérations de brouillage nuisant à la sécurité aérienne.** Selon Kinshasa, une enquête technique a révélé la responsabilité de l'armée rwandaise et du M23 dans ces interférences. La RDC a annoncé qu'elle protestait auprès de l'Organisation de l'aviation civile internationale. La RDC met directement en cause le Rwanda et le M23, actif dans le Nord-Kivu, dans des opérations de brouillage dans l'est du territoire congolais. « Ces actes compromettent gravement la sécurité du transport aérien civil » et « mettent en danger les missions humanitaires essentielles » selon Kinshasa, qui assure avoir observé des interférences dangereuses dans les systèmes GPS des avions. Selon la RDC, ces perturbations sont causées par des brouillages mais aussi par des usurpations d'identité numérique, par le biais de fausses adresses IP. Elles toucheraient des zones de vol de la province du Nord-Kivu en proie aux combats entre l'armée congolaise et les rebelles du M23 soutenus par le Rwanda. L'espace aérien affecté s'étendrait de Goma à Beni, en incluant Butembo, Kanyabayonga et Kibumba. Pour le ministère des Médias et de la Communication congolais, ces actes « sont comparables à l'usage d'arme de guerre contre des cibles civiles » et illustrent « le mépris avéré du Rwanda pour le droit international et la protection des vies civiles ». La RDC a saisi l'Organisation de l'aviation civile internationale afin d'obtenir des sanctions contre le Rwanda. **(RFI)**

**Le Gouvernement élabore un nouveau code de l'urbanisme et de construction de la RDC.** La Première ministre a ouvert, ce 29 juillet, l'atelier national de validation de l'avant-projet de loi portant code d'urbanisme et de construction de la RDC. Ces assises sont organisées par le ministre de l'Urbanisme et Habitat, avec l'appui du projet Kin Elenda et l'assistance technique et financière de la Banque mondiale et de l'ONU Habitat. Ces travaux de deux jours visent à doter le pays d'un nouveau code qui va régir toutes les activités en matière d'urbanisme et de construction dans les villes, les communautés et dans les autres agglomérations. « Face à la caducité et à l'obsolescence des lois coloniales régissant l'Urbanisme, le Gouvernement, à travers son ministère, a initié la rédaction d'un avant-projet de loi devant servir de cadre légal de référence pour la planification urbaine ainsi que la gestion des milieux urbains », a déclaré le ministre de l'Urbanisme.

**Jean Lucien Busa annule la révocation du DG de Congo Airways.** Le ministre du Portefeuille, a annulé, le 29 juillet, la décision du Conseil d'administration de la compagnie aérienne Congo Airways, révoquant le Directeur général, Lueya Dubier il y a quelques jours. Dans une correspondance adressée au président du Conseil d'administration de Congo Airways le ministre lui a expliqué que la révocation d'un directeur général ne fait pas partie de ses attributions ; seul le chef de l'Etat peut dans ses prérogatives, révoquer un mandataire public, conformément à la loi N° 08/010, alinéa 13, fixant les règles relatives à l'organisation et gestion du portefeuille de l'Etat. Selon cette loi promulguée en juillet 2008, la révocation de ce directeur général devrait se faire sur proposition du Gouvernement, et cette proposition devrait faire l'objet d'une délibération en conseil des ministres.

**Tanganyika : au moins 3 morts et 150 maisons incendiées lors de l'incursion de la milice Bitonto à Tumbwe.** C'est vers 5 h du matin que ces assaillants, munis d'armes à feu et des flèches, ont fait incursion au village Tumbwe. A part les maisons, même des camps des déplacés se trouvant dans les environs ont été incendiés. La société civile

signale un déplacement massif de la population et demande aux autorités de renforcer la sécurité dans cette zone. Seul le chef du village et certains de ses proches sont restés. « Il y a des camps de déplacés qui ont été brûlés. Nous appelons aux ONG humanitaires de venir en aide ». Les Fardc sont intervenus pour rétablir la sécurité à Tumbwe.

**Kindu : plus de 20 corps repêchés et plusieurs disparus après le naufrage d'une baleinière**, survenu le 28 juillet, au Beach Kambole, au niveau de Kindu (Maniema). La surcharge de cette embarcation serait à la base de ce drame. Elle transportait à son bord des moellons destinés aux travaux qui s'effectuent sur le tronçon Dingi. L'équipe de sauvetage est à pied d'oeuvre pour la recherche des personnes encore disparues à la suite de cet accident fluvial.

**Processus de Luanda : Dialogue direct entre la RDC et le Rwanda.** Thérésé Wagner, représentante de la RDC, et son homologue le Ministre des Affaires Étrangères du Rwanda, Olivier Nduhungirehe, se sont rencontrés à Luanda pour une réunion cruciale. Cette rencontre, récemment annoncée, vise à explorer des voies pour rétablir la paix et l'harmonie entre les deux pays voisins, sous la médiation de l'Angola. Cette seconde rencontre à Luanda pourrait apporter une paix durable dans l'Est de la RDC ? une région dévastée par des conflits depuis plus de deux décennies. Le processus de Luanda bénéficie du soutien de la communauté internationale, y compris des États-Unis, qui ont intensifié leurs efforts pour ramener les deux pays à la table des négociations. Bien que la route vers la paix soit longue et parsemée d'obstacles, la volonté politique et le soutien international offrent une lueur d'espoir pour un avenir pacifique entre la RDC et le Rwanda. Cette réunion représente un pas important vers cet objectif. Il reste à voir comment les discussions évolueront et quelles seront les prochaines étapes dans ce processus de réconciliation. (L'Interview.CD)

**Kinshasa : le Service national remet 500 bancs à la Haute Ecole de commerce.** Après l'Université de Kinshasa (UNIKIN) et l'Université des sciences de l'information et de la communication (ex-IFASIC) c'est autour de la Haute École de commerce (ex-Institut supérieur de Commerce) de bénéficier de cinq cents bancs-pupitres de la part du Service national. Ces bancs ont été fabriqués par des anciens délinquants, communément appelés « Kuluna », et qui sont encadrés par le Service national. Selon le commandant du Service national, ce don est une manière pour sa structure de contribuer à l'amélioration des conditions d'études des étudiants.

**RDC : la Banque mondiale va mobiliser 1,4 milliard USD pour soutenir le secteur de l'éducation.** La feuille de route de la Banque mondiale prend en compte quatre axes stratégiques : l'accompagnement du programme de la gratuité de l'enseignement de base, le développement des compétences, la gestion des violences sexuelles basées sur le genre et l'éducation au centre des valeurs. Ces différents programmes visent à soutenir la politique gouvernementale dans le secteur de l'éducation nationale pour mieux servir la population. « Je pense que nous sommes tous très heureux de travailler pour soutenir l'agenda de la RDC pour accroître l'accès à l'éducation, discuter et aussi investir dans les compétences qui vont permettre à cette jeune population d'être outillée pour le marché du travail et pour les emplois du futur. Nous avons donc discuté de ce que la Banque mondiale peut faire pour la formation de la jeunesse, pour la formation des enseignants, et renforcer l'administration de l'éducation ».

**Ituri : réouverture du marché intracommunautaire d'Uzi, situé à 93 km de Bunia**, après six ans de fermeture, due à l'activisme des groupes armés. Cet espace commercial est considéré comme un carrefour de cinq chefferies de ce secteur. Il avait été saccagé par les groupes armes actifs dans la région. Depuis lors, aucune activité commerciale n'y était organisée. C'est grâce au dialogue communautaire initié par les autorités provinciales que le marché d'Uzi peut de nouveau recevoir les habitants venant de plusieurs communautés pour y exercer leurs activités commerciales. Par le passé, le marché d'Uzi approvisionnait la ville de Bunia en chèvres, poules et autres produits champêtres.

**Mercredi 31 juillet.**

**M23 en RDC: la présidence angolaise annonce un accord de cessez-le feu entre Kinshasa et le Rwanda**, à partir de ce dimanche 4 août. C'est ce qu'a annoncé la présidence angolaise le 30 juillet, après une rencontre entre les ministres des Affaires étrangères du Rwanda et de la RDC, à Luanda. Il s'agissait de la deuxième réunion ministérielle de ce type organisée dans le cadre du processus de Luanda. Le cessez-le-feu entrera en vigueur à minuit le 4 août 2024, selon un communiqué de la présidence angolaise. Son application sera contrôlée par un mécanisme ad-hoc qui existe déjà, mais qui sera renforcé. La décision a été prise à l'issue d'une discussion entre la ministre des Affaires étrangères congolaise et son homologue rwandais, sous l'égide du gouvernement angolais. L'annonce de la présidence angolaise ce 30 juillet survient à seulement trois jours de l'expiration de la trêve humanitaire obtenue par les États-Unis. Une trêve d'une durée totale d'un mois qui n'a été que partiellement respectée puisque des combats se sont poursuivis dans les territoires de Masisi et de Rutshuru. Kinshasa mise sur ce processus de Luanda qui vise à faire discuter les parties prenantes. Le 24 juillet dernier, le président congolais s'en était pris à un autre processus, celui de Nairobi, qui doit servir de cadre de discussions pour tous les groupes armés

de l'est de la RDC. Un processus «quasiment mort » selon Félix Tshisekedi. La faute, selon lui, à la mauvaise gestion du Président kényan William Ruto, qui « a pris fait et cause pour le Rwanda ». (RFI)

**Lubero : les ADF tuent plus d'une centaine de civils à Bapere en un mois.** Selon des sources locales, ces assaillants ont commis plusieurs dégâts matériels énormes et perpétré des enlèvements de personnes dans cette contrée, désertée à la suite de l'activisme de ces rebelles. Plusieurs familles des villages Ombole, Ngombe, Mabunda, Maikengu, Bandulu et presque tout le groupement de Manzia ont afflué vers Butembo. Et ce, malgré la présence des forces conjointes Fardc-UPDF dans la zone, a déploré le président de la société civile du secteur de Bapere.

**La Monusco salue l'annonce par l'Angola d'un cessez-le-feu entre la RDC et le Rwanda,** qui entrera en vigueur le 4 août. « Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, M. Bruno Lemarquis, exprime le soutien des Nations Unies à cet accord, qui pourra favoriser une désescalade entre les deux pays et permettre le retour en toute sécurité et dignité des personnes déplacées dans leurs foyers. Les Nations Unies souhaitent féliciter le président angolais son Excellence João Lourenço pour ses efforts dans le cadre du processus de Luanda ». L'Union européenne (UE) se félicite, dans un communiqué, du cessez-le-feu convenu à Luanda à la suite de la réunion trilatérale entre l'Angola, le Rwanda et la République démocratique du Congo. Elle salue le travail inlassable de la présidence angolaise en tant que médiateur de l'Union africaine pour le processus de paix en RDC et l'engagement du Rwanda et de la RDC à obtenir cet important résultat.

**Tentative d'intrusion des Forces du Progrès chez Joseph Kabila.** Le 31 juillet, des tirs d'armes légères ont été entendus en début de journée sur l'avenue Uvira, dans la commune de Gombe. Selon des sources et des vidéos, les forces de police en charge de la sécurité de la résidence de l'ancien Président Joseph Kabila ont ouvert le feu pour repousser des jeunes membres du groupe Force du progrès de l'UDPS, qui semblaient tenter d'entrer de force dans la propriété. La Force du progrès est décrite comme une milice ciblant les voix dissidentes au sein du pouvoir. Des membres de ce groupe ont également été impliqués dans l'intrusion dans la propriété de Frank Diongo, un opposant qui, sous la contrainte, a été amené à faire des déclarations pro-gouvernementales. Actuellement, Frank Diongo vit en exil en Belgique. Plusieurs organisations de la société civile dénoncent ce qu'elles qualifient de « milice visiblement entretenue, pour traquer les adversaires politiques ainsi que les citoyens exprimant des critiques envers la gouvernance actuelle du pays. » (L'Interview.CD)

**La RDC ouvre une enquête sur l'indemnisation de victimes d'affrontements en 2000 impliquant l'Ouganda.** Le ministre de la Justice de la RDC a annoncé ce 30 juillet 2024 à Kisangani, l'ouverture d'une enquête et la création d'une commission sur la gestion du Fonds pour la réparation et l'indemnisation des victimes des activités illicites de l'Ouganda (Frivao), suite aux critiques de victimes de la Guerre des Six jours. En 2000, le chef-lieu de la province de la Tshopo avait été le théâtre d'affrontements meurtriers entre Rwandais et Ougandais, deux armées d'occupation qui avaient envahi l'est de la RDC durant la deuxième guerre du Congo (1998-2003). Le ministre de la Justice soupçonne une mauvaise gestion du Frivao, dont le processus d'indemnisation est critiqué par les victimes. Il a donc profité d'un déplacement à Kisangani pour annoncer l'ouverture d'une enquête. Accueilli sous les ovations au siège du Frivao, le garde des sceaux a tout d'abord écouté des victimes de la Guerre des Six jours et le coordonnateur du fonds. Cela avant de demander au procureur d'instruire le dossier à charge contre le comité de gestion de Frivao : « Nous avons constaté beaucoup d'écarts de chiffres entre ce qui a été réellement décaissé et le travail pour lequel ce décaissement a été opéré, a déclaré le ministre de la Justice. Nous nous sommes exercés à écouter les victimes et ces victimes ont conforté le rapport de l'Inspection générale des finances et ont conforté toutes les discussions que nous avons eu avec l'équipe dirigeante de Frivao ». (RFI)

**Procès contre Corneille Nangaa et consorts : le verdict attendu le 8 aout prochain.** La Cour militaire de Kinshasa/Gombe a annoncé cette nouvelle le mardi 30 juillet, mettant ainsi fin aux débats autour de ce dossier tant attendu dans l'opinion. A l'audience publique des conclusions, la cour a pris acte des plaidoiries de la défense. Celle-ci a soutenu que le ministère public ne doit pas retenir la violence collective à l'encontre des 5 prévenus présents au procès, « étant donné qu'ils ne s'étaient jamais rencontrés auparavant, si ce n'est que dans les installations des renseignements militaires ».

**Insécurité dans l'Est de la RDC : les jeunes de Goma et de Nyiragongo s'engagent à s'adresser au gouvernement plutôt que de s'attaquer à ses partenaires dont la Monusco.** Une dizaine de sessions de sensibilisation et de dialogue avec les acteurs locaux sur la culture de paix ont été clôturées lundi 29 juillet à Goma. Elles ont mis autour d'une table plusieurs centaines des représentants des jeunes, des Fardc et de la police ainsi que des cadres de base. Cette campagne d'un mois a été menée, à Goma et dans le territoire de Nyiragongo, par l'Asbl Mouvement de fraternité conjointement avec la 34e région militaire des Fardc et en collaboration avec la section civile de la Monusco Goma. À l'issue de différents dialogues, les jeunes se sont engagés à ne plus s'attaquer aux

partenaires du gouvernement dont la Monusco mais plutôt à toujours adresser leurs doléances auprès des autorités congolaises. Le représentant du commandant de la 34e région à ces assises, directeur des opérations adjoint en charge de l'organisation de la 34e région militaire s'est exprimé en ces termes : « Les jeunes doivent comprendre que la Monusco et les autres sont nos partenaires. Ils nous assistent, ils nous appuient dans le cadre des opérations en logistique et même dans le cadre de coercition des forces. Alors, vous devez cesser de menacer ces organismes... Les jeunes doivent éviter les intox. Ils doivent éviter de faire le jeu de l'ennemi. Nous devons nous rencontrer de temps en temps, partager ensemble pour que nous partions tous sur la même voie ». Les jeunes doivent toujours attendre des Fardc, une victoire certaine car il y a des planifications qui se font dans tous les axes pour bouter dehors l'ennemi. Les jeunes ne doivent pas lâcher. Ils doivent avoir toujours confiance aux Fardc », a exhorté le représentant de l'armée. En juillet 2022, des manifestations anti Monusco avaient coûté la vie à une dizaine des civils, touchés par balles lors de leur dispersion par les forces de défense et de sécurité, à Goma. D'autres manifestations avaient été signalées dans la partie Nord de la province, dans les villes de Butembo et de Beni, notamment. Actuellement, la mission onusienne fait l'objet de plusieurs attaques et des manifestations projetées pour demander son départ du sol congolais. Sa présence est, toutefois, remarquable sur différentes lignes des combats, notamment à Sake pour empêcher l'avancée des rebelles du M23 vers Goma. Du côté de l'Asbl Mouvement de fraternité, on se dit satisfait d'avoir organisé ces sessions de sensibilisation et de dialogue avec les acteurs locaux sur la culture de la paix. Son porte-parole, Guel Mamlaka précise que de ces assises ressortent des propositions -solutions dont la primeur est réservée au Président de la République. La Monusco a déjà mis fin à sa présence dans la province du Sud-Kivu. Les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri attendent également la matérialisation des phases 2 et 3 du plan de désengagement. (Actualité CD)

